

Le journal en ligne gratuit des Charentais d'ici et d'ailleurs.

Le Boutillon des Charentes



N° 64 avril-mai 2019

Dessin de Jean-Claude Lucazeau



Extrait des albums « Les Saintongeais font de la résistance »
(Nouvelles éditions Bordessoules)

Votre journal se porte bien : le numéro 63 a reçu plus de 62 000 visiteurs. En outre, le numéro spécial consacré au récit d'un STO, « Yves, schiffer sur le Rhin » vient d'obtenir un deuxième prix décerné par l'association Archives et culture, dans la catégorie « Souvenirs familiaux » (<https://journalboutillon.com/wp-content/uploads/2017/09/Yves-schiffer-sur-le-Rhin.pdf>).

Merci aux nombreux lecteurs qui nous soutiennent. Dans ce numéro, un texte sur François 1^{er}, le roi saintongeais, ou plutôt sur ses maîtresses, la suite des « Souvenirs d'une femme simple », des nouvelles de Jean-Bernard Papi et de Francis Bouchereau, de la grammaire et du patois saintongeais. Et de nombreuses vidéos.

Bonne lecture, et faites-nous part de vos remarques, elles seront prises en compte dans le courrier des lecteurs dans le prochain numéro.

Et vous pouvez toujours naviguer sur notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon> pour consulter les Boutillons précédents.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Sommaire

		Pages
Les maîtresses du roi Grand nez	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	3
À propos des hommes au grand nez : le nez de Pichouniâ	Charly Grenon	8
À propos des laitiers	Michèle Barranger	8
Après-midi folklorique à Semussac		9
Souvenirs d'une femme simple : Marie-Léa B... (troisième partie)		10
La salade de pot-au-feu (première partie)	Francis Bouchereau	13
Grammaire saintongaise : les pronoms relatifs Vidéo	Michèle, René et Pierre	17
Vieillesse heureuse (charia)	Jean-Bernard Papi	19
Les cousins sont rendus	Jean-Michel Hermans	21
Les patoisants d'aneut : Roger Maixent (Châgnut) Vidéo		23
Festifolk 2019 Vidéo		23
La beite à Bon yeu	Alexandre Négret	24
Charly Grenon raconte : Goulebenéze Vidéo		24
Rencontre avec un pépiniériste : Philippe Raffoux Vidéo	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	25
Un livre à vous conseiller : « Émile Combes, le combat pour la laïcité »	Michelle Peyssonneaux	25
À propos d'Émile Combes	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	26
Kétoukolé	Joël Lamiraud (Jhoël)	27
Soirée patoisante à Haimps le 24 mars 2019 Vidéos	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	28

Les maîtresses du roi Grand nez Pierre Péronneau (Maît' Piârre)



Le roi Grand nez, c'est le nom qui était donné au plus saintongeais des rois de France, François 1^{er}. Celui-ci est né au château de Cognac (actuellement maison Otard), sur les bords de la Charente, le 12 septembre 1494. Ses parents, Charles d'Orléans et Louise de Savoie, appartenaient à la branche Valois-Angoulême, et François, avant de devenir roi de France, fut comte d'Angoulême.

Vingt ans plus tard, en 1514, le jeune François, un grand gaillard nourri à la terre de Saintonge, croque la vie à pleines dents, sous l'œil bienveillant de sa mère. Il est très instruit, éduqué à la culture italienne, il aime les artistes et aussi les jolies femmes. Il se marie avec Claude de France, une des filles du roi Louis XII, en conséquence ce dernier fut à la fois son cousin et son beau-père.

La succession de Louis XII

En janvier 1514 Louis XII perd son épouse, Anne de Bretagne. Il en est fort chagriné, car il en était, paraît-il, très amoureux. Mais il en est une qui jubile, c'est Louise de Savoie. En effet, à la mort de la reine il n'y a pas d'héritier mâle : seulement deux filles, Claude et Renée. Et l'héritier au trône de France c'est son fils, son François, son César. Il suffit d'attendre la mort du roi, qui a cinquante-deux ans et qui est fatigué : cela ne devrait pas tarder.

Mais la joie de Louise fut de courte durée, car Louis XII se consola très vite de la disparition d'Anne de Bretagne. Il passa un accord avec le roi d'Angleterre Henri VIII, accord susceptible de sceller la paix entre les deux pays. Les termes de cet accord ? Tout simplement Henri VIII consentait à ce que sa jeune sœur de dix-huit ans, Mary Tudor, devienne reine de France.

Louis XII était impatient de recevoir cette jeune princesse dont on lui vantait la beauté, et qui allait embellir ses vieux jours. Ce qu'on ne lui avait pas dit, c'est qu'elle avait un tempérament de feu, et qu'il fallait accomplir des merveilles d'ingéniosité pour satisfaire à ses désirs. *A-l' était jhamais quedée* (jamais rassasiée) disait-on d'elle en



Louis XII



Louise de Savoie

Saintonge. Elle arrivait en France avec une nombreuse suite de chevaliers de la noblesse anglaise, de dames d'honneur, et surtout avec son amant Charles Brandon, Duc de Suffolk.

En septembre 1514 tout cet équipage embarque à Douvres, et arrive à Boulogne après une traversée mouvementée. Mandaté par le Roi de France, c'est le jeune comte d'Angoulême qui est chargé d'accueillir la future reine. Bien entendu François est immédiatement ébloui par la beauté de Mary, et trouve qu'il est bien dommage qu'elle soit promise à un vieillard, elle mériterait mieux. Pour lui prouver qu'un gentilhomme de Saintonge possède de nombreux arguments susceptibles de faire honneur à sa beauté, il tint à la princesse des propos galants qui la charmèrent.

Mais arrivés à Abbeville, il fallut laisser la place au roi qui, monté sur son cheval, était fort impatient de faire connaissance de sa future.

Les noces furent célébrées le 9 octobre 1514. Fleuranges, dans ses chroniques, raconte :

« Le Roy et la Reyne espousés, toute l'asprès-disner et sur le soir feust faite la plus grande chère du monde. La nuit venue, se couchèrent le Roy et la Reyne. Et le lendemain, le Roy disoit qu'il avoit fait merveille ... ».

Le roi, paraît-il, avait réalisé quelques brillants exploits, qui se devinaient à ses paupières lourdes, le lendemain matin. Louise de Savoie était inquiète. Elle priaït matin et soir pour que Louis XII ne retrouve pas un regain d'activité qui ferait naître un enfant mâle : ce serait catastrophique, car tous ses projets tomberaient à l'eau.

En réalité elle n'avait pas à s'inquiéter car le Roi présumait de ses forces et maigrissait à vue d'œil. Mais les soucis de Louise étaient loin d'être terminés. En effet Mary, que le Roi ne pouvait pas entièrement satisfaire, quittait la chambre conjugale pour rejoindre un endroit plus discret, dans lequel il y avait un grand lit, et le duc de Suffolk venait la rejoindre. Mary voyait la santé du roi décliner, et son seul désir était de revenir en Angleterre avec son amant.

Louise l'apprit, car elle avait des espions qui la renseignaient, ce qui la mit dans une grande colère. Même si Mary et le duc prenaient toutes les précautions d'usage, un accident était vite arrivé, un instant d'égarement, et cela pouvait priver son François d'un avenir prometteur.

Elle fit faire ses bagages et monta immédiatement à Paris. Arrivée aux Tournelles, elle rencontra Suffolk et lui fit la leçon. Elle lui expliqua que s'il donnait un enfant mâle à la reine, celle-ci devrait rester en France et lui serait rappelé en Angleterre, ils seraient donc séparés.



Claude de France



Mary Tudor

Guy Breton, dans « Les histoires d'amour de l'histoire de France », écrit :

« ... Et comme tous ces arguments ne paraissaient pas suffire à Suffolk, Louise de Savoie lui offrit, s'il voulait quitter la Cour, 50 000 livres de rente et une terre en Saintonge ».

Le duc accepta finalement, car il savait que la mort du roi devait survenir rapidement, ce qui lui permettrait de reprendre ses habitudes.

Guy Breton ajoute :

« Pour être tout à fait tranquille, Louise logea Suffolk chez l'avocat Jacques Dishomme, seigneur de Cernay, dont la jolie femme était à même de retenir momentanément son attention ... Cette jeune et sémillante personne s'appelait Jeanne Le Coq. Louise la connaissait bien et savait à quoi s'en tenir sur sa vertu : depuis deux ans, François, son « César », était, en effet, l'amant de Jeanne ».

Et pour faire bonne mesure, elle fit surveiller la reine. Mary devait donc se contenter de coucher avec son mari, ce qui n'inquiétait pas Louise, car elle savait que l'aiguillette du roi était en berne.

Louise croyait avoir réglé le problème, mais elle n'avait pas tout prévu. François, ayant appris que Suffolk avait quitté le lit de Mary, entreprit de prendre la place vacante, et fut accueilli à bras ouverts par la reine. Après tout elle était sa belle-mère, il était son beau-fils, on restait en famille !

Mais pour Louise c'en était trop. En rage, elle courut dire à son fils ce qu'elle pensait de son inconscience. Elle lui expliqua que s'il mettait la reine enceinte et qu'elle accouchât d'un enfant mâle, c'est son propre fils qui lui empêcherait d'accéder au trône. « Elle le réprima et le tança si bien qu'il n'y retourna plus », écrit Brantôme.

François comprit le message, et partit se consoler auprès de jolies demoiselles qui ne demandaient qu'à se faire lutiner par ce grand gaillard.

L'hiver 1514-1515 fut très rigoureux et froid. Le 1^{er} janvier 1515, Louis XII rendit son âme à Dieu. Mais François n'était pas encore roi de France. Il fallait attendre un délai de six semaines pour savoir si la reine, par hasard, n'était pas enceinte. Pour éviter qu'elle se fasse engrosser, elle fut enfermée et surveillée, pendant ce délai légal, à l'hôtel de Cluny. Et Louise fit des prières, mais elle faillit avoir une attaque quand le bruit courut que la reine était grosse.

En réalité, Mary avait imaginé une mise en scène. Voici ce que dit Brantôme :

« La Reine faisoit courir le bruit, après la mort du Roi, tous les jours, qu'elle étoit grosse ; si bien que, ne l'étant point dans le corps, on dit qu'elle s'enfloit par le dehors avec des linges, peu à peu, et que venant le terme, elle avoit un enfant supposé que devoit avoir une autre femme grosse et le produire dans le temps de l'accouchement ... ».

La supercherie fut découverte, et l'on n'attendit pas les six semaines pour couronner François. Ce fut fait le 25 janvier 1515, à Reims.

Après la cérémonie du sacre, François 1^{er} se rendit auprès de Mary, dont il était toujours amoureux, et lui proposa la couronne de France, après avoir répudié la reine Claude. Il voulait agir comme l'avait fait avant lui Louis XII, lorsqu'il avait obtenu l'annulation de son mariage avec Jeanne pour épouser Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII.

Mary refusa. Il faut lui reconnaître cette qualité, elle préférait se marier selon son cœur, avec Suffolk, plutôt que de recueillir les honneurs du trône de France. Elle épousa secrètement son amant, sans le consentement d'Henri VIII. Elle essuya la colère de son frère, qui finalement lui accorda son pardon, et le couple put regagner l'Angleterre. Mary fut une éphémère reine de France.

Et pour François, la vie de Roi allait commencer. Et la reine Claude ? Elle joua son rôle de mère. Mariée à quinze ans, le 18 mai 1514, elle donna sept enfants au Roi, en dix ans de mariage, dont un fils, Henri, le futur Henri II. Claude était une femme très pieuse, et le Roi lui donnait toute sa tendresse même si, selon Brantôme, « le Roy son mary lui donna la vérole ».

Elle mourut en 1524, à vingt-quatre ans. En 1530, François se maria une seconde fois avec Éléonore de Habsbourg, sœur de Charles-Quint.

La petite bande

Tout auréolé de sa victoire à la bataille de Marignan en 1515, François 1^{er} était euphorique. Il disait qu'« une cour sans dames était une année sans printemps, et un printemps sans roses ». Il s'était entouré, nous dit Guy Breton, « d'une espèce de harem composé de très jolies filles, qu'il appelait sa petite bande », et qui n'étaient pas farouches. Elles savaient se frayer un chemin vers le lit du roi et de ses plus proches conseillers.

D'après les chroniqueurs de l'époque, et notamment Brantôme, lorsqu'une fille était dans son lit le Roi n'aimait pas rester inactif, et mettait beaucoup de cœur à l'ouvrage, plusieurs fois par nuit.



Le Duc et la Duchesse de Suffolk

Parfois il tombait sur un mari jaloux, prêt à tracter son épouse pour garder son honneur intact. Alors François menaçait l'époux avec son épée, en lui faisant comprendre qu'il n'avait pas intérêt faire du mal à sa femme, sous peine d'être tué.

Et il prenait sa place dans le lit de la belle, avec son consentement. Brantôme, avec sa verve habituelle, nous raconte ces histoires, en précisant que la dame « étoit bien heureuse d'avoir trouvé un si bon champion pour la protection de son c... ».

Lors d'un séjour en Saintonge, en 1513, il eut pour maîtresse Jacqueline de Lansac, épouse d'Alexandre de Saint Gelais, seigneur de Cornefou près de Cognac. Il lui donna un fils, Louis, qui eut une carrière très honorable : proche de la reine Catherine de Médicis, il fut fait Chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, puis devint maire de Bordeaux.



Louis de Saint Gelais

Françoise de Châteaubriant



Françoise de Foix faisait partie des demoiselles d'honneur de la Reine Anne de Bretagne. A onze ans, on raconte qu'elle était déjà d'une beauté exceptionnelle et faisait tourner les cœurs de tous les gentilshommes de la Cour. Alors qu'elle allait sur sa douzième année, le 4 septembre 1505, elle fut fiancée à un jeune homme de dix-neuf ans, Jean de Laval, seigneur de Châteaubriant.

Le mariage ne fut célébré que quatre ans plus tard, mais dès les fiançailles le couple quitta la Cour pour s'installer au manoir de Châteaubriant, et cela ne choquait personne. En 1507, à l'âge de treize ans, Françoise mit au monde une petite fille. « Elle fut comblée de cadeaux par la reine, et félicitée par le Clergé », nous dit Guy Breton.

Lorsqu'elle eut vingt ans, sa beauté était si achevée que tous ceux qui l'approchaient enviaient son mari, qui était d'ailleurs particulièrement jaloux.

De telles qualités ne pouvaient rester cachées longtemps aux oreilles de François. Il adressa à Jean de Laval une invitation à venir à la Cour avec son épouse. Méfiant, celui-ci répondit qu'il ne pouvait pas décider Françoise à quitter Châteaubriant. Une deuxième lettre lui parvint, plus pressante. Jean de Laval décida de monter seul à Paris, en ayant mis en place un stratagème avec Françoise : s'il lui écrivait de venir à Blois, où se trouvait la Cour, sans mettre dans la lettre la bague qu'il emportait, et dont elle avait un double, elle devrait répondre qu'elle était souffrante.

Jean fut reçu avec honneur à la Cour, mais le Roi était déçu. Il pressa son invité d'écrire une lettre à sa femme pour lui demander de venir. Ce qui fut fait, mais sans la bague, et Françoise répondit qu'elle ne pouvait quitter son domaine. Le manège se reproduisit avec toujours la même réponse.

Mais Jean de Laval commit la faute de se vanter de sa machination à un de ses valets, qui aussitôt la rapporta au Roi. Alors François demanda au valet de se procurer la bague, dont il fit faire une copie. Et lorsque Jean écrivit une nouvelle lettre à Françoise, le coursier qui partit à Châteaubriant inséra la bague dans le pli. Inutile de vous dire que le valet fit fortune.

Lorsque Françoise arriva à Blois, la Cour fut éblouie par sa beauté, mais son époux faillit s'étrangler de rage. Le roi sut jouer de diplomatie en commençant par offrir à Jean de Laval qui, s'il était jaloux était également ambitieux, le commandement d'une compagnie. Il récompensa également les frères de Françoise. Mais il lui fallut, dit-on, trois années de cour assidue avant qu'elle ne tombe dans ses bras, dans une chambre du château d'Amboise.

Bien entendu, la victoire du roi fut connue de tout le monde, y compris du mari. Mais cette fois, François 1^{er} avait une favorite, alors qu'auparavant il se contentait de piocher dans les filles de la petite bande, où de se soulager dans certaines maisons bien connues. Cela entraîna des jalousies, notamment de la part de Louise de Savoie, qui détestait la Maison de Foix, mais également de toutes les dames qui avaient rêvé de devenir la maîtresse officielle du roi.

À cette époque, la Cour était itinérante : Fontainebleau, Blois, Amboise, Cognac ... Lors des déplacements, il y avait tout un convoi, avec les chariots du roi, de Claude (quand elle n'était pas enceinte), de Louise de Savoie, de Marguerite (la sœur de François 1^{er} *), et de Françoise de Châteaubriant. D'autres chariots étaient occupés par la petite bande : il fallait bien s'amuser durant les étapes.

Lorsque François 1^{er} fit venir Henri VIII pour une entrevue appelée « le camp des draps d'or », en Artois, il fut très fier de présenter sa favorite au roi d'Angleterre qui, comme lui, était un fin connaisseur de la gent féminine.

Pendant ce temps, la mère du roi, dont la haine envers la favorite ne cessait de grandir, mit tout en œuvre, sans y parvenir, pour la déconsidérer aux yeux du Roi. C'est la défaite de Pavie, et la capture du Roi par les troupes de Charles Quint qui allait, bien malgré elle, lui permettre d'arriver à ses fins.



Marguerite de Valois

* Marguerite de Valois-Angoulême, née à Angoulême en 1492, était une protectrice des lettres. De son mariage avec Henri II d'Albret, elle donna naissance à Jeanne d'Albret, mère du futur Henri IV.

Les maîtresses espagnoles du roi de France



Le connétable Charles de Bourbon

Il faut dire que Louise de Savoie ne fut pas étrangère à la défaite de l'armée française à Pavie. Elle avait pour amant le connétable Charles de Bourbon, dont elle espérait qu'il l'épouserait après la mort de sa femme. Mais ce dernier refusa. Furieuse, la reine-mère mit tout en œuvre pour faire saisir les biens du connétable et le ruiner. Alors Charles de Bourbon courut se vendre à Charles Quint qui, ravi, le nomma généralissime de ses armées. Le roi perdait un de ses plus glorieux militaires, héros de Marignan, et ce fut le désastre de Pavie.

À la Cour, Françoise de Châteaubriant se retrouva face à Louise de Savoie, qui assurait la régence. Elle comprit le danger et partit rejoindre son époux qui, pas rancunier, l'accueillit à bras ouverts.

Pendant ce temps François 1^{er}, prisonnier de Charles Quint, fut conduit en Espagne où il fut acclamé par la population féminine, qui connaissait sa réputation. Des fêtes furent données, et François n'avait que l'embarras du choix pour réchauffer son lit. Charles Quint, agacé, le fit enfermer dans une tour à Madrid.

Et c'est une femme qui sauva le roi de France, la propre sœur de Charles Quint, Éléonore d'Autriche, veuve du roi du Portugal. Elle vouait une admiration sans limite pour le roi de France. Elle s'était élevée contre le projet de son frère qui voulait la remarier avec le connétable de Bourbon. Elle refusa, car elle ne voulait pas se lier avec le traître qui avait conduit François à la prison.

Charles Quint accepta la signature d'une promesse de mariage entre sa sœur et François 1^{er}, le 19 janvier 1526. Mais il fixa ses conditions. Le roi de France sera libéré, mais en échange ses deux fils, Henri et François, âgés de sept et huit ans seront remis en otage, tant que la cession des provinces françaises à l'Espagne (Bourgogne, Flandre et Artois), prévue par le traité de Madrid, ne sera pas réalisée. Et Éléonore restera en Espagne.

Le 15 mars 1526, François 1^{er} rentra en France, et filait vers Bayonne, où l'attendait la régente et la Cour, et fut accueilli par la ville en fête. Et soudain, parmi la foule des jeunes filles, son œil fut attiré par une jeune personne blonde : elle s'appelait Anne de Pisseleu. Elle sera sa prochaine favorite.



Charles Quint



Éléonore d'Autriche

Anne de Pisseleu



Anne de Pisseleu avait dix-huit ans lorsque François 1^{er} la découvrit lors de son arrivée à Bayonne. Elle était la fille d'un gentilhomme picard, Guillaume de Héilly. Elle faisait partie, depuis plusieurs années, des demoiselles d'honneur de Louise de Savoie. Le roi la connaissait, il l'avait côtoyée lorsqu'elle était adolescente, mais il était favorablement étonné par sa transformation.

C'est la reine-mère qui avait fait venir la jeune fille, en espérant que François serait attiré par sa beauté, et qu'elle évincerait Françoise de Châteaubriant. Cela montre que Louise connaissait bien son fils. Il paraît que dès le premier soir Anne était dans le lit du roi.

Pendant ce temps, Françoise de Châteaubriant attendait vainement un billet du roi lui demandant de revenir à la Cour. Ayant appris l'existence de la nouvelle favorite, elle partit pour Fontainebleau pour chasser sa rivale. Elle fut accueillie gentiment par le roi qui, profitant de l'absence d'Anne de Pisseleu, lui prouva son affection ...

Mais deux favorites à la Cour de France, c'était une de trop, et une lutte sans pitié s'organisa entre elles, sans que le roi daigne choisir. Cette lutte passionnait la Cour. Finalement, en 1528, c'est Françoise qui capitula et retourna dans ses terres de Châteaubriant.

Pour asseoir sa position à la Cour, Anne de Pisseleu fut mariée en 1532 à un seigneur plus ou moins ruiné, Jean IV de Brosse, qui reçut le Comté d'Étampes, Comté qui sera érigé en Duché. Anne deviendra donc duchesse d'Étampes. Mais pendant ce temps, les deux petits princes étaient toujours prisonniers en Espagne et Charles Quint était furieux car les provinces promises par le traité de Madrid ne lui étaient toujours pas remises. La future reine Éléonore allait les visiter de temps en temps, car elle aussi était à Madrid, et François 1^{er} ne semblait pas s'en soucier malgré la promesse de mariage.

C'est encore Louise de Savoie qui dénoua la situation. Comme il fallait verser une rançon de deux millions d'écus d'or pour obtenir la libération des enfants, et que les caisses de l'État étaient vides, elle rappela à son fils qu'il était fiancé à la sœur de Charles Quint, et que celle-ci apportait en dot une somme importante, le mariage était donc une nécessité. Éléonore était ravie. L'annonce du mariage déplut à Henry VIII, qui avait proposé sa fille (la future Mary Tudor) au roi de France, mais comme il était en conflit avec le pape au sujet d'Anne Boleyn, et qu'il avait besoin de l'appui de son cousin François, il se calma.



Henri II enfant



Diane de Poitiers

En juin 1530, Éléonore et les deux petits princes quittèrent l'Espagne pour la France. C'est au milieu de la Bidassoa que l'échange se fit, entre les enfants et la future reine, et la remise de la rançon et du traité donnant la Flandre et l'Artois (mais pas la Bourgogne) à l'Espagne.

La future reine et les deux enfants entrèrent à Saint-Jean de Luz en fête. Quand François 1^{er} apprit la nouvelle, la Cour se trouvait à Bordeaux. Il prit aussitôt la route, accompagné de Louise de Savoie, d'Anne de Pisseleu, et de toute la Cour pour venir à leur rencontre. Ils se retrouvèrent à Mont de Marsan, et il est inutile de vous décrire la joie des deux princes lorsqu'ils purent embrasser leur père et leur grand-mère.

Lorsqu'elle vit la future reine, Anne de Pisseleu estima qu'elle n'avait aucun souci à se faire, elle était cent fois plus belle qu'elle. Quant à Éléonore, elle était aux anges, elle allait enfin retrouver son fiancé et lui témoigner toute sa reconnaissance.

Parmi les dames de la Cour, il y avait la Grande Sénéchale de Normandie, épouse de Louis de Brézé, plus connue sous le nom de Diane de Poitiers. Elle éclatait de beauté, et le jeune Henri la revit avec plaisir, car elle était présente, deux ans auparavant, quand les deux enfants furent échangés contre leur père, et elle les avait consolés.

Anne de Pisseleu ne se doutait pas que cette femme de plus trente ans (neuf ans de plus qu'elle), allait bientôt lui faire de l'ombre à la Cour du roi de France. Quant à Éléonore, elle entra enfin dans le lit du roi qui, nous dit un chroniqueur, « se montra plaisant et gentil compagnon ». François était persuadé qu'en agissant de la sorte il contribuait à maintenir la paix avec Charles Quint.

Puis la Cour se mit en branle pour regagner Fontainebleau, en passant par Bordeaux, Angoulême, Cognac, Blois et Saint Germain en Laye, où partout une foule en liesse l'accueillit. À chaque étape, la reine était comblée par les attentions du roi, sous l'œil bienveillant de la favorite.

Le 5 mars 1531 Éléonore fut couronnée à Saint-Denis, puis fit son entrée dans Paris à la tête d'un cortège dans lequel figuraient les deux princes Charles et Henri, Louise de Savoie, et les seigneurs et dames de la Cour. Pendant ce temps, le roi fut aperçu en compagnie de sa favorite « en une assez grande intimité » nous dit l'ambassadeur d'Angleterre, ce qui choqua l'assistance.

Pour Éléonore, la lune de miel était terminée, Anne de Pisseleu reprenait sa place de favorite officielle. Et pourtant elle allait subir un affront. Après les fêtes de l'entrée dans Paris, un tournoi fut organisé. Les jeunes princes, revêtus d'armures étincelantes, vinrent s'incliner devant les dames pour lesquelles ils avaient prévu de combattre. Et Henri abaissa son étendard devant Diane de Poitiers, étonnée et flattée.

Après le tournoi, un concours fut organisé pour désigner la plus belle femme de l'assemblée. Si la moitié des hommes de Cour choisirent Anne de Pisseleu, l'autre moitié préféra Diane de Poitiers. La favorite quitta la tribune en colère, furieuse qu'on ait pu la comparer « à une vieille femme de trente-deux ans ». Elle en conçut une haine farouche contre Diane.

Louise de Savoie mourut le 22 septembre 1531, et Diane de Poitiers, qui était l'une de ses dames d'honneur, se retira à Anet. Elle pratiqua une hygiène de vie stricte : bains d'eau glacée, trois heures de cheval chaque jour, pas de cosmétique, pas de soleil, une peau toujours blanche et une beauté incomparable. En 1533 elle fut rappelée à la Cour, pour la plus grande joie du jeune Henri : il avait dix-sept ans, elle en avait trente-trois. Elle avait pour mission d'éduquer Catherine de Médicis, qu'Henri venait d'épouser, pour lui expliquer les rituels de la Cour de France. Relations ambiguës entre Catherine et Diane, qui étaient parentes, car Henri, tout en honorant régulièrement la reine pour tenter de lui faire un enfant, vouait une adoration à Diane, dont il portait les couleurs : noir et blanc.

Le 10 août 1536, c'est le dauphin Charles qui mourut, et Henri devint l'héritier au trône. Et Anne de Pisseleu ? Elle vouait une haine féroce envers Diane, et fit courir les bruits les plus abominables contre elle. Elle faisait croire qu'elle avait de fausses dents, qu'elle était ridée, qu'elle faisait de la sorcellerie. Diane ne fut pas en reste, accusant la favorite d'avoir de nombreux amants, et deux clans irréconciliables se constituèrent à la Cour de France.

À la fin de l'année 1536 Henri devint l'amant de Diane et le resta jusqu'à sa mort, au cours d'un tournoi, en 1559. Le 31 mars 1547 François 1^{er} mourut à Rambouillet. C'en était fini du règne d'Anne de Pisseleu. Ses biens furent confisqués, ses amis furent chassés de la Cour, elle se retira dans ses terres et Diane devint la favorite d'Henri II. Sa dernière satisfaction : elle vit mourir sa rivale avant elle. Diane mourut en 1566 et Anne en 1580.



Henri II

*
* * *

La vie d'une favorite procure bien des avantages mais suscite également nombre de jalousies qui se réveillent lorsque le roi meurt ou lorsqu'une autre femme la chasse de la Cour. C'est ce qui arriva à Françoise de Châteaubriant, à Anne de Pisseleu puis à Diane de Poitiers, et à toutes les autres favorites avant ou après elles. Et lorsqu'elles veulent se mêler de la politique du pays, cela conduit souvent à la catastrophe.

Ceci étant, il ne faut pas cantonner la vie de François 1^{er} au nombre de ses maîtresses. Il fut le roi de la « Renaissance », il fit construire des châteaux que l'on admire de nos jours, il accueillit des artistes comme Léonard de Vinci, il porta haut les couleurs de la France. On peut bien volontiers lui pardonner ses frasques amoureuses.

À propos des hommes au grand nez : le nez de Pichouniâ Charly Grenon

Cet excellent article de Maître Piârre sur les aventures amoureuses de notre roi saintongeais m'a fait ressortir des vieux numéros d'Aguiaine (revue de la Sefco) datant de 1980-1981. Mon grand-père et mon père, en toutes occasions opportunes, ne manquaient pas de faire allusion à cette croyance selon laquelle « tel qui avait un biâ pif avait un sexe en proportion ». Messieurs, mesurez la longueur ... de votre nez !

Voici un exemple de littérature patoise qui illustre bien le caractère métaphorique d'un comportement évoqué ci-dessus. Ce récit a été rédigé en parlange des environs de Saintes par Marius Lucazeau, oncle du regretté Jean-Claude Lucazeau.

« En thieu temps, jh'étais encoère quenaille, ol a ben des années ; jhe devis avoèr dans les six à sept ans. O y avait bal cheu nous : bal des conscrits, et les v'là thi l'arrivant, avec leu drapiâ. Les ins buffiant dans les cllairons, in' aute cougnait su n'in tambour. A zeu sept à vhuît, i fasant autant de brut que quarante. Et o n'en avait in thi chantait :

*Ol' est Pichouniâ
Ma boune mérine,
Ol' est Pichouniâ,
Qu'en a t-in biâ*

A thieu l'âghe, jh'étais thirieux et teurchis à comprendre. Et jhe velis savoèr thieu que Pichouniâ avait de si biâ. Coum le gas couminçait à pousser son bret in' aute cot, jhe demandis à ma mère :

- In biâ quoé ?

- Eh ben... in biâ nez, parié !

Fan d'la mère ! Jhe qu'neussis beun Pichouniâ sa. femme était boétouse ; il aviant troés drolesses, la pus grande avait in an de mais que moé, mais jh'avis jhamais remarqué thi l'avait in si biâ nez. Et chaque foés que jh'éyu l'occasion de le treuver sù mon chemin, jhe le devisajhis peur ben voèr si il avait in nez si biâ que çà ! Et jhe pensis, à la fin, que ma mère s'avait foutu d'moé.

Pace que jhe trouvis que mon père avait le nez aussi grous et aussi long que thieu-là de Pichouniâ. Sa femme, lé, avait le nez fait coum le bet d'in balerit. Le père Bouchet, li otou, n'en avait in aussi biâ, avec, sù le bout, in petit bouthiet de poél bian thi devait z'i sarvit de ghirouette quant au fasait dau vent. Mais thieu-là de Pichouniâ, me sembiait tout ordinaire.

Ol était b'sûr : ma mère s'avait foutu d'moé ! ».

A propos des laitiers Michèle Barranger

Dans le Boutillon n° 62, Francis Bouchereau nous a conté une histoire de laitier. Cela a rappelé des souvenirs à notre amie Michèle.

Mon père et mon grand-père avant li étiant laitiers otout ! Fallait pas ét feignant ! Pas d' dimanches ni d'jhour de conghé : tous les jhours, dau temps de mon pépé, avec sa boune Sultane, ine belle peurcheronne qui tirait l'char-à-bancs rempli d'bidons, levé avant l'soulail, i s'en allait à Marquizat, à 3 km vour que sa tôrnée couminçait. Délon dau ch'min y dormait in songhe, vu qu'la jh'ment y allait toute seule, et savait voure qu'o fallait s'arrêter à chaque endroit !

Là, o fallait attraper les siâs d'lait, les veurser dans l'décalit', pis dans l'bidon jhusqu'à c'qu'o seille fini, zou marquer su l' livret , et s'en aller pu loin. Le jheudi oub' le dimanche, quand i r'passait peur chez nous à Marestay, jh'aimais ben y aller otout, vers les 9 heures. Et jhe restais dans la cabine dau Beurlier pi dau Renault qu'ol a eu amprès, sans bougher, mais jh'entendais les causettes qui faziant avec les femmes en ramassant leu lait, à des endroits vour qu' o n'en avait thièques-ines. O rigolait souvent pasque mon père était farceur et moqueur.

Des foués, il allait en vitesse prenre in café et la goutte, et i trouvait l' moéyen d' leu met' des pointes dans les saucisses qui pendilliant dans la thieuzine, oub de lancer doucement 2/3 p'tits chatons (qui v'niant d'chez nous!) dans l'corridor de l'épic'rie vour qu'il allait porter dau lait, dau beurre. Les ghens y' en vouliant pas : i leu rendait ben des sarvices , à porter et rapporter des outils et des affaires chez l'bourellier ou l'mécanicien, oub' la pharmacie...! C'est qu'ol avait pas l' téléphoune non piu ! Vous promet qu'en thieu temps, les laitiers aviant pas b'soin d'aller faire de la musculathion, pasqu'au tantôt, amprès ine petite mérienne su l'coin d'la tabll', ou dans l'gueurnier à foin, il alliant travailler dans les champs toute la sérée !

Jhe n'veux point faire de tort à Monsieur Bouchereau qu'a ben écrit soun istouère ... anveuc thièques jheux d'mots peur dessu l'marché ! Mais tout thieu m'évoque des souv'nis ! Quand on arrivait à la lait'rie, ol avait 3 ou 4 camions qu'étiant à thiu en train d'vider au quai. O fallait in çertain temps peur faire encore thielle ouvraghe de force : empougner chaque bidon, l'appocher dau bord et l'vider coum'o faut. O l'était pas l'moument d'saquer ses ortails dessous, pasqu'o pesait lourd ! Moué, mon père m'avait fait assir en haut d'in'escayier, et pas quession d'n'en bougher !

Amprès, on allait au bureau, vour qu'ol avait Monsieur Bréchoire - Vouélât ine oume aimabl' : teurjhou in sourire et ine parole peur moué, qu'étais si timide en thieu temps -. Et mon père zi dictait les r'levés d' lait d' chaque feurmier su in grand cahier. A des foués, jh'avais l' droit d'aller voir les machines qui faziant dau beurre. O m'fascinait, ben sûr, moué qu'avais encore reun vu ailleurs que dans la cour de chez nous, dans les champs, et à l'école ! Thièques ouv'riers, avec leus grands gad'robes blancs et leus bottes me faziant pour, surtout qu'o n'en n'avait in grand, avec in grand nez pointu et des usses qui zi cheyiant su les zeuils qu'était combe vilain...! Mais les machines automatiques, thieu, ol 'était maghique peur moué ! Jhe seuguais la progression et jh'admirais les mourçàs d'beurre qui sortiant tous jholis dans leu papier imprimé et piéghé peur les machines ! Et ol ' était fini !

Ine foué peur mois, ol avait les carnets à compter, et o fallait pas s' tromper! Ine addition de 30 ou 31 nombres de 2 ou 3 chiffres, peur trouver combin chaque coopérateur avait vendu d' lait à la laiterie. I zou comptait à ine vitesse ... qu'o m'est avis qu'ol a pas in bachelier d' nos jhours capabl' de n'en faire autant dans l'canton ! Ol 'était vérifié à la lait'rie et breft ! Et thièques jhours amprès, ol' avait la paye ! Dans sa sacoche, le laitier en ramassant leu lait coum' de coutume, avait tout l'arghent d' lait d'la commune, et y donnait leus arghent au monde, et ol'était rinque des billets et des pièces de mounaie, pas des chèques, pusqu' il' existiant pas, m'en doute. Le fusill' était caché sous l'siègh' dau camion, mais hureus'ment, ol'avait pas d'bandits en thieu temps ! Et i saviant que Zézé arait d'abord tiré, et d'mandé des espll'iqu'ments amprès. Et pis olé là que les ghens, quasiment teurtous, dounniant ine "pièce" au laitier, peur sa peine, peur le r'mercier d' ses bons sarvices.

Asteur, tout thieu a bin changhé : pu d' lait'ries, pu d'vaches à tirer, à emm'ner au taureau, pu d' viàs à faire teuter, olé l'progrès !

Après midi folklorique à Semussac



Le groupe folklorique, Les Efournigeas et leurs Drôles, de Semussac perpétuent depuis de nombreuses années les traditions Charentaises au travers de musiques, danses, chants, histoires et costumes. Ils se déplacent dans différentes régions de France et reçoivent des groupes de diverses contrées. Dimanche 18 novembre 2018, à 15 heures, Les Efournigeas ont accueilli à Semussac un groupe folklorique Vendéen, Le Torr'niquet pour un après midi folklorique.

Nos Efournigeas et leurs Drôles ont commencé le spectacle par l'histoire du Petit Chaperon Rouge raconté en patois saintongeais. Puis nos drôles nous proposent une scénette, relatant les mésaventures de quelques élèves à la sortie de l'école.

En deuxième partie du spectacle, Les Vendéens nous proposent une démonstration de leurs danses, chants de la région de Challans. Ils surprennent certains spectateurs avec un petit gag.

L'après midi se termine avec des danses communes aux deux groupes sous les applaudissements du public.

Ces rencontres permettent de découvrir la diversité des costumes, des coiffes, des chants qui font la richesse de notre culture et de notre patrimoine, très différents d'une région à une autre.

Ce sont aussi des rencontres très conviviales, où tous, œuvrent dans la bonne humeur, afin de transmettre nos traditions en s'amusant devant un public toujours enthousiasmé.

Tout au long de l'année, les Efournigeas travaillent leurs danses afin de les chorégrapier tout en respectant la tradition et l'esprit de chaque danse. Les musiciens agrémentent leurs morceaux traditionnels par des contre chants à consonances folkloriques.

Des recherches de costumes et de coiffes nous apportent de la diversité sur scène. C'est notre façon d'interpeler et d'intéresser notre public, de leur faire partager notre intérêt et de faire passer des messages au travers du folklore.



Souvenirs d'une femme simple : Marie-Léa B ...

Troisième partie

Nous continuons les souvenirs de Marie-Léa, que nos lecteurs apprécient car, surtout pour les anciens, ces anecdotes leur rappellent des choses qu'ils ont connues. Cette fois, Marie-Léa nous parle d'elle, de sa famille, et de son village de Gourvillette.

Notre famille

Je me nomme Marie-Léa B..., née le 17 mai 1889 à Gourvillette, canton de Matha, arrondissement de Saint-Jean d'Angély, département de la Charente-Inférieure, qui s'appelle maintenant Charente-Maritime. Je suis la fille d'Auguste (dit Gustin) âgé de 45 ans à ma naissance et de Florence Barret, 36 ans. Au foyer vivait ma grand-mère maternelle Marianne Barret née David. Elle descendait d'une très vieille famille de Gourvillette, puisqu'on trouve des David sur les registres paroissiaux du XVII^{ème} siècle. À ma naissance, ma sœur Angèle avait treize ans, mon frère Edmond onze ans. Un autre frère, Louis, plus âgé qu'Angèle, était mort très jeune (deux ans et demi).

Mon père, Gustin

Mon père, né à Melleran (Deux-Sèvres) le 1er février 1844, est venu comme valet à Siecq, chez Mr Batard. Celui-ci possédait des vignes à Gourvillette, que Gustin venait cultiver. C'est ainsi qu'il fit connaissance de ma mère. Avant de se marier, il avait acheté quelques terres. Avec celles de sa femme et celles qu'ils ont achetées ensuite, cela représentait 24 journaux * de terres cultivables, plus quelques petits prés et des petits bois. Avant la mortalité des vignes, il avait acheté des champs au lieu-dit « Le Chemin de Beauvais » (27 ares) pour 3000 francs (un ouvrier agricole gagnait 2 francs par jour, nourri, logé). Après la mortalité des vignes, les terres avaient complètement perdu leur valeur. Ensuite, il a acheté plusieurs parcelles supplémentaires.



Marie-Léa en 1969

Pour donner un peu d'aisance à sa famille, mon père faisait le roulier, portant des chargements à Matha, et surtout à St-Jean d'Angély, où il allait chercher des engrais qu'il revendait. Les cultivateurs n'employaient pas beaucoup d'engrais et mon père les vendait souvent par "baquets" (petits paniers de bois). Pour aller à St-Jean, il partait à deux ou trois heures du matin et il rentrait le soir à la tombée de la nuit. Maman soignait le cheval à la fin de la veillée.

Il faisait une grande partie du chemin à pied, utilisant rarement le "porte-feignant" (genre de siège primitif accroché devant la roue de la charrette). Il y a vingt-sept kms de Gourvillette à St-Jean et autant pour le retour.

En outre, il achetait du grain "à la commission" pour un négociant, Monsieur Robert. Cela rapportait 10 sous par sac à mon père. Il achetait le grain, l'ensachait, le pesait. C'était souvent Branchet, le valet de Mr Robert, qui venait le chercher. Quand c'était le patron, il faisait claquer son fouet d'une certaine façon à l'entrée du pays, et tout le monde savait qu'il arrivait. En général le grain était entreposé dans notre grenier. C'était seulement quand il s'agissait d'une grosse quantité que le grain restait chez les vendeurs. C'était rare car, quand un cultivateur avait mis de côté le grain pour la semence, le grain pour faire le pain, le grain nécessaire pour le bétail et les volailles, il ne lui restait guère qu'une quinzaine de sacs à vendre. Papa achetait surtout aux gens de Gourvillette, mais des gens de Cressé lui en vendaient aussi. À Gourvillette, il y avait aussi les Arramy qui faisaient le commerce des grains mais en plus grand. Ils s'entendaient d'ailleurs très bien avec mon père.

Un jour, son commerce a bien failli lui faire perdre de l'argent. Souvent, mon père payait lui-même les cultivateurs et Mr Robert le remboursait. Cette année-là, un homme de Cognac, qui s'occupait de transports en commun avec des chevaux a fait faillite. Mr Robert, qui lui fournissait de l'avoine pour ses chevaux, n'a pas été payé. Il a alors eu de la difficulté à rembourser mon père et ma mère grognait. Par la suite, mon père n'avancé plus d'argent. Au début, il ne payait pas de patente, mais il a été dénoncé et après il en payait une.

Mon père savait lire et il écrivait tant bien que mal. C'était sa première patronne qui lui avait appris à lire dans l'Histoire Sainte. C'était un homme entreprenant, il a agrandi notre maison, qui venait de mes grands-parents maternels.

Je n'ai jamais connu mes grands-parents paternels, qui habitaient Vieilleville (commune de Melleran) dans les Deux-Sèvres, mais je suis souvent allée chez mes tantes, les sœurs de papa, qui y habitaient encore. Nous y allions en voiture à cheval, mais quand mon père était jeune valet, il faisait le trajet à pied (30 kms).

Mon père est mort le 16 novembre 1903, à Gourvillette. Il avait eu l'influenza et était très fatigué. Il a repris trop tôt le travail car Edmond était au lit avec une pleurésie, et il fallait bien que l'ouvrage se fasse. Il a eu une fluxion de poitrine et le médecin n'a pas pu le sauver, malgré des ventouses scarifiées. Il est resté à peine huit jours au lit.

Ma mère, Florence

Ma mère est née à Gourvillette, le 24 décembre 1853, dans une famille de cultivateurs. Elle est allée à l'école à Gourvillette, chez le Grand-Jean (Jean Arramy) qui habitait près de chez nous dans la rue qui descend. Ensuite elle est allée à l'école à Beauvais. Elle savait donc lire et écrire, mais devenue vieille, elle ne voulait plus écrire (peut-être en avait-elle perdu l'habitude ?) et faisait faire ses lettres. Au grenier j'ai encore quelques-uns des livres scolaires de ma mère, autorisés par l'évêché, comme de bien entendu : « La Morale pratique », « La petite Jeanne » ...

* Trois journaux représentent environ 1 hectare.

Tant que mon père a vécu, ma mère tenait la maison et faisait de la très bonne cuisine. Elle filait aussi très finement la laine et le chanvre. Elle était minutieuse dans tout ce qu'elle faisait, mais elle n'avancé pas beaucoup à l'ouvrage. Elle n'aimait pas le travail des champs et n'y allait que lorsque c'était indispensable. Ses parents n'avaient que de la vigne et comme elle était fille unique, elle restait presque toujours à la maison étant jeune. Cependant, elle faisait du beurre avec le lait de la vache et allait le vendre à Beauvais à pied.

Après la mort de mon père, en 1903, c'est Edmond, mon frère, qui a repris l'exploitation. En 1905, deux ans après, il s'est marié avec Philomène Gachet. Florence, notre mère, a continué à vivre avec eux. Elle s'était réservée la chambre à l'est de la maison. Edmond et sa femme eurent une fille unique, Marie-Rose, que j'ai élevée en partie, car Philomène a eu du mal à se remettre de la naissance de sa fille, puis de la typhoïde.

Edmond était "dur à l'ouvrage" mais comme, avec maman, ils n'avaient pas bon caractère ni l'un ni l'autre, ils ne s'entendaient pas très bien. Alors maman Florence a voulu s'en aller. Quant à moi, je suis restée près d'Edmond car j'aimais les travaux des champs.



Florence, la maman de Léa, en 1924

Madame David, de Cressé, avait marié sa cuisinière et a demandé à Florence d'aller la servir en attendant qu'elle trouve une jeune à sa convenance. Ils avaient des domestiques « gagés » qui habitaient une maison à côté. Seuls, un valet de chambre et Florence vivaient avec eux. Mr et Mme David étaient très gentils pour maman qui faisait la cuisine et une partie du ménage. Mr David a même obtenu que les domestiques (le valet et Florence) mangent dans la même salle qu'eux à l'autre bout de la table, ce qui évitait tous les va-et-vient entre la cuisine et la salle à manger pour servir les patrons. Quand il y avait réception, on engageait une autre cuisinière. Celle-ci ne se gênait pas pour salir le linge, disant : « Quand je serai partie, vous aurez tout votre temps pour le laver ». Elle n'économisait pas non plus la marchandise pour faire les repas. Maman est restée environ un an chez Madame David.

En 1906, Philomène a eu la typhoïde, puis Edmond, puis moi. Justement Madame David venait de trouver une jeune cuisinière. Alors ma mère est revenue pour nous soigner. Quand nous avons été guéris, maman s'est placée à Macqueville, chez Monsieur Rivière. Il était veuf et vivait avec ses deux enfants. C'était un « gros » bourgeois mais il n'abaissait pas les « petits ». Là aussi il y avait des domestiques gagés qui n'habitaient pas avec le patron. C'était une bonne place, mais la maison était grande et comportait un étage. Maman souffrait d'une descente de matrice, (comme moi plus tard) et n'a pas pu tenir.

Ensuite elle s'est placée chez un instituteur, veuf, Monsieur Dorbault, qui vivait avec son fils, instituteur aussi, célibataire, à St-Sauveur-de-Nuaillé (ou à Nuaillé d'Aunis ?). Il était originaire de Cressé et connaissait maman. Il avait deux fils : un instituteur et un général. Celui-là ne faisait pas de manières non plus. Il racontait qu'à Saint-Cyr il avait bien souffert de sa pauvreté.

À la mort de son père, le fils instituteur fut nommé à Lagord et maman l'y suivit, et moi aussi. Je ne sais pas combien elle gagnait, sans doute 15 à 20 francs par mois. Puis elle l'a quitté lorsque je me suis mariée avec Adrien, en 1912. Monsieur Dorbault était bien ennuyé de la voir partir et il me disait : « Tu as bien besoin de te marier ! Est-ce que je me marie, moi ? ». Il avait alors trente et quelques années. Il s'est d'ailleurs marié un peu plus tard.

Mon frère Edmond, à ce moment là, avait acheté une ferme dans le haut du pays et maman est revenue à la maison *chez mé* comme elle disait. Chacun de nous lui donnait du cochon, du blé pour son pain, du bois de chauffage (4 stères et 150 fagots par an en tout).

Edmond et moi lui donnions en plus 20 francs chacun par an, pour être justes, car la chambre où elle logeait appartenait à notre sœur Angèle. Elle rendait encore quelques menus services, menait les *ouailles* d'Edmond aux champs, faisait quelques « journées » dans le village, en particulier pour aider à la cuisine, car elle était particulièrement appréciée pour ses gâteaux.

À la fin de 1924, elle est devenue paralysée. Elle était bien aimable (beaucoup plus qu'avant) et bien facile à soigner. Mais la paralysie, qui avait commencé par les jambes, est remontée petit à petit, et elle est morte le 1er janvier 1925.

Mon mari, Adrien

Adrien, mon mari, est né à Cressé le 11 février 1885. Son père, Eugène, était maçon. Sa mère s'occupait de leurs quelques champs, de leur petit troupeau et des quatre enfants : Méloé, Louis, Adrien et Adrienne.

Adrien, qui était soigneux après être revenu du service militaire, ne l'était guère étant jeune, si l'on en croit sa mère Célestine. Il ne faisait pas attention à ses affaires. Elle disait : « Je crois bien qu'il pisserait pour faire de la "fagne" (boue) et en mettrait sur le bas de ses pantalons s'il n'en trouvait pas dans la rue ».

Il est allé à l'école à Cressé, avec Monsieur Charrier, l'instituteur de l'école de garçons à classe unique. À cette époque-là, les deux instituteurs des deux écoles de Cressé étaient parmi les meilleurs enseignants de la région, et Adrien était un des meilleurs élèves.

Parfois, les garçons de Cressé faisaient des concours avec ceux des Touches-de-Périgny. Les élèves des Touches étaient toujours battus, sauf le fils de l'instituteur Mr Jeanjean. Adrien a eu le Certificat d'Etudes à 11 ans. On l'a placé tout de suite comme petit *bistrot* (commis de culture) près de Burie, où travaillait déjà sa soeur Méloé.

Il allait suivre les cours du soir à Burie et, comme il était en avance sur les autres, l'instituteur lui a demandé le nom de son maître d'école, lui a posé toutes sortes de questions et lui a fait des compliments.

Quand Adrien a été plus vieux, il a travaillé comme maçon, d'abord avec son père, puis avec un autre maçon jusqu'à ce qu'il parte au service militaire, en s'engageant afin d'obtenir un emploi réservé : il avait toujours rêvé d'entrer dans les Eaux et Forêts comme garde-forestier. J'ai encore une copie d'un feuillet de routes quand il était soldat. En 1906, il est noté « bon soldat, conduite et tenue très bonnes, discipliné, vigoureux ». Il était alors au 3^{ème} régiment d'infanterie coloniale. Ensuite il est parti au Sénégal. Voici une appréciation parmi d'autres quand il était au Bataillon AOF : « Bon surveillant, maçon, possède des qualités professionnelles très appréciées qui font de lui un auxiliaire précieux, très discipliné et très dévoué ». Il est resté quatre ans sous les drapeaux, dont deux ans au Sénégal.

Revenu du service militaire, il a été nommé garde-pêche à Thouars dès le mois de mars. Cela ne lui plaisait qu'à moitié. Il aimait la forêt et la solitude et on le nommait garde-pêche en ville. L'administration ne lui a fourni un uniforme que juste avant notre mariage (29 juin 1912), aussi circulait-il en civil. En arrivant à Thouars, l'inspecteur lui a dit de ne pas imiter son prédécesseur qui faisait des procès à tour de bras et qu'on avait jeté à l'eau plusieurs fois. Une fois, alors qu'il était habillé en civil, il voulut traverser la rivière. Un pêcheur était assis dans sa barque au milieu de l'eau. Adrien lui fit signe. L'autre est venu embarquer ce civil qui lui fit aussitôt remarquer qu'il pêchait avec des filets trop fins.

« Ça serait-y vous le nouveau garde ?

- Eh oui, tout juste.

- Ben, je suis pas malin !

- Point trop ».

Mais il a expliqué au gars comment se débrouiller pour ne payer que le minimum, et l'autre l'a remercié.

Dans le moment de notre mariage il a eu l'occasion de permuter avec un garde-forestier du Carrefour d'Orléans (la femme de celui-ci, se figurant que le Carrefour d'Orléans était à Orléans, avait été très déçue car le Carrefour est à une cinquantaine de kms de la ville et à 6 kms du plus proche village ! De plus elle n'aimait pas la forêt.

Sitôt mariés, nous sommes passés par Thouars pour mettre les papiers en règle et en route pour le Carrefour et la forêt ! Adrien est parti le 3 août 1914, quelques jours avant la naissance de Jean (13 août). Il a été attaché comme ordonnance à son inspecteur des Forêts, Mr Salomon (4^e compagnie des chasseurs-forestiers détachée à la garde du maréchal Joffre). Ils sont restés deux ans au château de Chantilly, puis sont repartis pour l'arrière faire couper du bois pour les tranchées. Après la guerre, jusqu'à la signature de la paix, ils sont allés dans les Vosges.

Adrien est revenu en Forêt d'Orléans jusqu'en 1922, quand il a demandé à aller à Cepoy pour que les enfants puissent aller à l'école. Là, il avait toujours Mr Salomon comme inspecteur. Puis Adrien a préparé le concours de brigadier-forestier. C'est un professeur de l'école forestière des Barres qui le lui a suggéré et qui l'a aidé en corrigeant ses devoirs.

Hélas, avant d'avoir sa nomination dans un poste de brigadier, il a eu une congestion cérébrale provoquée par une crise de malaria, car il en avait souffert au Sénégal. A demi paralysé, il a mis plus de deux ans avant de pouvoir reprendre ses tournées. Ses chefs et ses collègues ont été très chics. Ils faisaient son travail en forêt et moi, je faisais le travail administratif. A cette époque, il n'y avait pas de sécurité sociale, pas de congé de longue maladie. Nous aurions été sans travail et sans ressources. Adrien, qui avait facilement appris à écrire de la main gauche (il était gaucher de naissance) a repris son travail pendant plusieurs années. Le 15 juin 1934, un nouvel inspecteur nous a brutalement informés qu'Adrien était mis à la retraite d'office au 30 juin. Jean sortait de l'Ecole Normale et ne connaissait pas son affectation. André devait repasser son brevet au mois d'octobre. Nous avons demandé à être maintenus dans le logement quelques semaines.

Rien ne venant, nous avons tout préparé pour le départ et, la veille du dernier jour qui nous était assigné, alors que le déménageur devait venir le lendemain, nous avons enfin reçu l'autorisation. Trop tard hélas. Jean, nommé à Pressigny-les-Pins, n'avait pu emménager, son collègue n'étant pas parti. Il a dû entasser les quelques meubles que nous lui laissions dans la salle de classe.

De retour au pays, pépé a travaillé un peu. Il taillait et soignait la vigne, seul travail agricole qui lui plaisait. Il coupait du bois dans les palisses pour notre chauffage. Quand les palisses ne nous appartenaient pas, il y en avait la moitié pour lui et la moitié pour le propriétaire.

Il est mort le 10 novembre 1957, d'une maladie de foie sans doute contractée au Sénégal.



Marie-Léa et Adrien en 1956

Mes beaux-parents

Mon beau-père Eugène était maçon. Au début, avec sa famille, ils avaient une vieille maison ne comprenant qu'une seule pièce avec le sol en terre-battue, à la mode ancienne. Puis le beau-père, qui travaillait chez les autres comme tâcheron-maçon « d'un soleil à l'autre » (soleil levant au soleil couchant) a construit en prenant sur ses heures de repos (la nuit et le dimanche) une autre maison dans le jardin. Il tirait les pierres de son jardin même la nuit au clair de lune. Plus tard, Méloé y a habité.

Il n'y avait ni montre ni horloge à la maison de mes beaux-parents, et pour se lever Eugène se fiait au chant du coq. Un matin, alors qu'il travaillait aux Touches-de-Périgny, à plusieurs kilomètres (il y allait à pied) le coq chante. Vite il s'habille. Et le voilà parti de façon à arriver chez son client au soleil levant. Mais, à l'arrivée, il faisait encore nuit noire et personne ne bougeait. Le coq l'avait trompé.

Notre maçon avise, sous le hangar, un tombereau plein d'herbe. Il y grimpe, s'y couche et se rendort. Au petit jour, le fermier, selon son habitude, vient soulager sa vessie près du tombereau. Ça éveille le maçon, qui remue et le fermier est effrayé. Il se demandait qui était couché dans "son" tombereau, sous "son" hangar. Après, ils ont bien ri. Est-ce pour cela, qu'un jour, à une vente aux enchères à Beauvais, le beau-père a acheté une vieille horloge comtoise. Mais quand il l'a ramenée à Cressé, autre problème : le plafond était trop bas et on ne pouvait dresser l'horloge. Heureusement le sol était en terre battue. Ils ont creusé un trou et mis l'horloge debout dedans. Quand nous en avons hérité tout le bas était pourri, il a fallu le faire "renter" au menuisier (pour rentrer, on ne remplace que le morceau de planche pourri, mortaisant le morceau de remplacement au morceau encore valable). Mon beau-père était un brave homme, calme et travailleur.

Ma belle-mère Célestine, elle aussi, était une travailleuse acharnée, mais volontaire et d'un caractère pas toujours aimable. Il est vrai qu'avec ses quatre enfants, ses bêtes et les travaux des champs dont elle s'occupait seule, elle avait du tracassé.

Elle avait un âne têtu et malin. Un jour qu'elle allait voir Adrienne à la Trappe de Bazauges, à l'entrée du bourg l'âne enfile le chemin de l'église et se met à galoper à travers les prés qui entourent l'église. Célestine ne pouvait descendre et, bien secouée, elle criait et l'injurait. Finalement quelqu'un est parvenu à arrêter l'animal. Quand elle racontait cela elle disait en conclusion : « si j'avais eu mon coutiâ dans ma poche je l'aurais tué ». Une autre fois, l'âne lui a fait un tour semblable à Beauvais : arrivé sur la place, il s'est mis à tourner tout autour, au grand trot. Il y avait pas mal de monde sur la place et tous riaient. Finalement, un homme s'est décidé à arrêter l'âne, mais quelle colère !

Elle aimait que le travail soit vite fait. Un jour que je repassais, elle me dit : « Eh bien, tu en as de la patience ! Repasser le linge ! J'avais bien assez de le "pétassisse" quand j'étais jeune, s'il avait fallu que je le "repassisse" ! »

Devenus vieux, après les partages ils habitaient leur vieille maison. Quand le beau-père est tombé malade (à moitié paralysé et la tête perdue) ils sont partis habiter à la Trappe chez Adrienne, car ils ne pouvaient pas compter sur Méloé, qui ne s'entendait pas avec sa mère. La grand-mère Célestine, est devenue plus aimable en vieillissant. Odette, la plus jeune fille d'Adrienne, lui faisait faire tout ce qu'elle voulait.

Les autres enfants payaient à Adrienne la viande, le chauffage (4 stères de bois et 150 fagots par an) et une petite somme. Ce n'était pas énorme, mais le mari de Méloé trouvait que c'était trop. À cette époque-là, certains donnaient également des haricots et des pommes de terre à leurs parents.

Après leur mort, en 1927, c'est le mari de Méloé qui a eu toutes les bâtisses, estimées à 2 000 francs, car il a racheté la part des trois autres.

(à suivre)

La salade de pot-au-feu (première partie)

Francis Bouchereau



Tout a commencé un matin de printemps. Nous sommes au lieu-dit Le Gabot, commune de Peursac, en Saintonge. Vous pouvez toujours chercher sur une carte. Entre La Fagne et Saint-Frusquin, au nord de Gisson sur la Mouise. Célestin Calinet, premier adjoint de la commune, revenait de mettre ses vaches au clos, quand il fut abordé par son voisin Florentin Chardavoine, retraité de la SNCF, en ces termes :

« Tu sauras Calinet que la drôlesse de Musset vindra j'hamais pisser chez moè, et le reste non plus ! Tu m'entends. J'hamais ! »

Interloqué mais sans trop le montrer, celui-ci répondit :

« Et bin, Chardavoine, jhe vois qu'o va beun à matin ».

Célestin rentra chez lui de son pas nonchalant.

Alphonse Bordasson, plus connu par son châfre Kapureun, vu qu'il avait tout bouffé, et bu, était à même de poser culotte dans son cabanon au fond du jardin. Il avait tout entendu. Il se précipita pour tout raconter à sa bonne femme.

À 11 heures, Calinet arriva en Solex à la Mairie, au moment où le Maire, Paul-Abel Primosecondis, prenait sa permanence quotidienne :

« Bin l'bonjour Célestin, on en apprend des choses à matin. Alors, si j'h'ai bin compris, l'Arnesse veut s'marier à l'Adrienne Musset et y v'lant s'installer dans la méson qu'la mérine à Chardavoine a douné à son filleul. Et le Chardavoine, y zou veut pas. Y l'a teurjou pas dighéré l'histoère de la grouse leuvrache !

- Bin dame Bon Dieu, coument tu sais tout thieu ?

- Kapureun était au p'tit coin, y l'a tout entendu et y z'a tout raconté à sa beurgheoise. Tu connais Philémone ? A l'a t-ine langue pu longue qu'un dail tout neu ! Tout l'pays zou sait asteur.

- O l'a bin pu grave !

- Quoué don ?

- L'Arnesse, y l'est à même de s'mer l'garouil chez soun oncle à Mirambeau. Y l'a rentré hier au souère su l'cot d'onze heures, jh'allions nous jouquer. O l'é là qui nous a dit qu'y fréquentait la drôlesse de Musset et y v'lait savouère c'que jh' n'en pensions. O l'é pas parce que le père est sot qu'la drôlesse est mauvaise. Pour le peu que j'l'avons vu a l'a l'air agrâlante. O l'é la femme qui y a dit que si y vouliant s'marier, y pourriant proposer d'acheter la maison de Chardavoine au lieu qu'a seye là à s'pordre. A matin, Léontine a t'été vouère le drôle à son tail et y l'a acertainé que porsoune d'aûte était au courant. Quant à la méson, il attendait midi pour aller zou dire à l'Adrienne, vu qui mangheant ensemble en cachette pendant sa pause. A l'est en stage au château. Alors asteur, peux-tu m'dire coument Chardavoine z'a su ? »

Paul-Abel se grattait la tête.

« Là, vois-tu, jhe seu su l'thiu ! »

L'histoire de la *leuvrache* était restée dans les mémoires. Un matin d'ouverture de chasse, les témoins ont entendu un simple jappement et un seul coup de fusil. Aussitôt, deux chasseurs, Musset et Chardavoine, avaient crié en cœur : « j'l'ai eu ! ». Chacun avait tiré, c'est un fait. Ils sortirent tous les deux la cartouche vide, et comme c'étaient d'excellents tireurs, nul doute qu'ils avaient touché la bête. C'était une grosse hase, une *grousse leuvrache*. Musset a prétendu qu'elle lui revenait parce qu'elle était sur ses terres. Chardavoine disait qu'elle était à lui, vu que c'était son chien qui l'avait levée. Avec un peu de jugeote, ils auraient pu trouver un terrain d'entente. Soit de la partager, ou qu'un la cuisine et invite l'autre, ou, au moins, lui en donne. Rien de tout ça. Quand deux sots sont têtus ... Musset avait emmené la bête et Chardavoine était revenu bredouille. Depuis, il s'était rattrapé mais l'affaire, il ne l'avait pas digérée, pas plus que le civet. Quant à savoir comment il avait eu vent du projet des tourtereaux, mystère ! Et il ne fallait surtout pas compter sur lui pour le dissiper.

Le Maire avait beau réfléchir, il n'y comprenait rien.

« Bah ! c'qui compte, o l'é qu'y s'mariant. Si y v'lant leu mésons à zeux, y z'auront qu'à la faire bâtir. T'as bin ine ouche ? J'te signerei le permis, t'inquiète. Et pis sa méson à Chardavoine, quand a tomb'ra en chérole, o s'ra bin fait pour li ».

Les jours qui suivirent, les commentaires allaient bon train. Chacun avait son idée. A bien y regarder, elles étaient toutes aussi farfelues les une que les autres. Cependant, tout le monde s'accordait au moins sur un point : ce serait un beau mariage. Faux-culs ! Ils voyaient surtout un grand vin d'honneur où ils seraient tous invités. Ils pourraient se remplir le jhabot et surtout trinquer au pineau champagnisé de Calinet qu'était si bon. Et tant pis si le lendemain, ils auraient le *calá* comme une citrouille, vaut mieux prendre une bonne cuite que de laisser perdre...

Quelques temps plus tard, en juin, il y eut un autre incident. Cela se passa chez les Fignassoux, Théodore et Zulma, propriétaires au lieu-dit La Veuze. Qui l'ignore ? Les paysans n'ont pas coutume d'attacher leurs chiens avec des saucisses. Chez les Fignassoux, l'avarice était dans les gènes. Autant certains naissent avec une cuiller d'argent dans la bouche, autant chez eux, dès le berceau, ils avaient un porte-monnaie en peau de hérisson retourné, comprenez, les piquants à l'intérieur. Ils employaient la mère Gornet pour tous les petits travaux des vignes et des champs. Ils prétendaient que cette pauvre femme ne savait pas garder son argent, que dès qu'elle en avait d'avance, elle le gaspillait. Soi-disant qu'après, elle venait leur *pimer* de l'ouvrage vu qu'elle était fauchée. Beaux prétextes pour la payer *chá p'tit*.

Or, ce dimanche, les Fignassoux faisaient la communion de la petite dernière. Toute la famille était invitée, parrains, marraines et même Monsieur le Curé. Au beau milieu du repas, dans la grande salle à manger, qui virent-ils arriver dans l'encadrement de la porte ? La mère Gornet !

« Bonjhour la compagnie ! Et boun ap'tit ! »

Surpris, Fignassoux s'exclama :

« Et quétou qu'vous v'lez mère Gornet ?

- Et bin, j'vins cheurcher mes sous !

- Asteur ! Mais jh'faisons la communion de la petite !

- Saurez qu'o l'a pas d'heure pour les braves. Et surtout, v'nez pas m'dire que vous avez pas vendu la gnôle ou qu'vous attendez l'argent dau lait ou d'un bedet ! Jhe sais qu'vous avez des sous, et même qu'vous avez gagné onze mille francs à la Séquanaise ! »

Silence total. Même les drôles, à leur table, se taisaient et n'osaient plus bouger. On aurait entendu un papillon voler...

« Vous racontez des bêtises, vous savez reun du tout !

- Jhe zou sais, jh'en seu sûre et jh'veux mes sous ».

Déjà, Zulma était levée et se dirigeait à un placard et ouvrait un tiroir. Elle consulta un carnet puis s'en alla dans une pièce à côté. Elle revint avec une enveloppe.

« Tenez, vous pouvez regarder, il y a le compte.

- Pas la peine, jh'ai confiance. Disez donc, tant qu' jh'y seu, vous seriez pas au trou dau mitan par hasard ? J'en prendrai bin un p'tit peur la route ! ».

Zulma lui donna sa coupe.

« Schlourp ! Schlourp ! À la revoyure ! »

Le repas reprit. Enfin, si on peut dire. On ne savait plus très bien où on en était. Un enfant demanda qui était cette folle. « Folle ? Pas tant que ça ! ». Pour saboter une journée qui s'annonçait sous les meilleurs auspices, c'était réussi. Le repas se termina tant bien que mal. La pièce montée, les bulles et le cognac ne parvinrent pas vraiment à dissiper malaise et interrogations.

Au moment des vêpres, les femmes partirent à l'église. Les hommes traînèrent un peu, fumant leurs cigarettes. Fignassoux en profita pour s'éclipser, direction chez Monsieur le Maire. À sa mine, Paul-Abel et surtout son père, comprirent vite que quelque chose n'allait pas. La mère alla chercher des verres et la liqueur qu'elle savait si bien faire, recette secrète, et laissa les trois hommes entre eux. Fignassoux raconta alors par le menu, ce qu'il venait de vivre et surtout, la honte qu'il éprouvait. Paul-Abel, forcément soucieux, ne savait trop quoi dire.

« Pour l'heure, profil bas. Tu ne dis rien, tu ne fais rien. Laisse-moi réfléchir, j'irai te voir. Merci de m'avoir prévenu ».

Fignassoux partit. Les états d'âme de leur visiteur ne leur faisaient pas très chaud. Non, ce qui les préoccupait, c'était la façon par laquelle la Mère Gornet avait eu l'info. Ils connaissaient l'agent de la Société à Jonzac, eux aussi étaient adhérents. Mais chut ! Quant au courrier, il y en avait un régulièrement tous les six mois, le dernier datait du début de l'année. Quel que soit le contenu, chaque lettre était identique. Inutile de soupçonner le facteur, c'était une tombe. Chez Fignassoux comme chez les autres, il rentrait, prenait les lettres et l'argent sous le caillou, timbra et déposait la monnaie et le courrier à la place. Quand il avait soif, il allait au placard, prenait le verre à l'envers sur la bouteille de vin, se servait, buvait, remettait le verre en place et reprenait son vélo.

Père et fils étaient très complices. Entre eux, ils oubliaient le saintongeais sans aucun mot superflu.

Restés seuls, ils se concertèrent.

« Qu'en penses-tu Père ? T'as été Maire avant moi, tu les connais tous. Est ce que cette affaire est à rapprocher de celle de Calinet ?

- C'est possible. J'en sais de rien. Demain, j'irai faire une petite visite. On verra bien. Ce que je puis te dire, c'est que tout ça ne me plaît pas. Comprends, on a trop subi l'occupation. Pour l'instant, le mieux, c'est de se taire.

- T'as raison, fais à ton idée ».

Même s'ils ne se le disaient pas, le pied de nez que venait de se prendre leur collègue n'était pas pour leur déplaire. Il faut quand même savoir qu'un soir, à la fin d'un conseil, Paul-Abel avait pris Fignassoux à part pour lui dire son fait sur la façon dont ses ouvriers, *des domestiques*, étaient traités.

« Dis don, en quoi qu'o te r'garde ?

- Si l'vent torne, vous vindrez pas vous piandre ».

Tous se tutoyaient entre eux, mais quand Paul-Abel avait à mettre les points sur les i, le *vous* était de rigueur. Fils et petit fils de Maires, il avait été à bonne école.

Le lendemain matin, très tôt, Flavien Primosecundis partit à pied avec son chien. Il prit un raccourci à travers chaintres de vigne et bois, pour arriver chez la mère Gornet sur le coup de sept heures.

« Quétoù qui t'prends de v'nir à ine heure pareille ? T'as ché dau lit ? O l'é le moument de ma routie, autant dire que tu m'déranges. Étoù Fignassoux qui t'envoye ? Si o l'é peur thieu, t'es v'nu peur reun et entr'nous, il a pas de balles aux fesses !

- Doune don une gamelle d'eau à mon cheun. Il a plus soué qu'toi. Et ta routie, a l'attendra, jh'avons à causer ».

Il se dirigea au placard où il savait trouver la bouteille de vin et donna un tour de clé, mit la clé dans sa poche et s'assit au bout de la table. Elle n'était pas toujours *frasante*, il le savait. Là, il en avait fait une furie. *Elle rouillait des yeux comme une chatte qui pisse dans la braise !* Le moulin à paroles se mit en route.

« Quétoù qu'tes les manières ? Jhe seu chez moé ! O l'é pas parc'que t'es l'ancien Mâre que tu peux tout te permette ! T'es qu'un voyou ! T'es coume les aûtes ! Tu mériterais que jh'aïlle me piandre aux ghendarmes ! ... ».

Notre homme écoutait posément, comme il l'avait toujours fait. C'était un taiseux. Il avait été un bon Maire, mais il n'aurait jamais fait un bon politique. Elle bavait, postillonnait, et lui, tranquillement, attendait que l'orage se calme.

- Et asteur, t'as d'l'allure, t'es content de toè, jh'ai encore pu soué !

- Té, bois donc avant d't' engouer, j'ai point envie de t'voir calancher ».

Il lui tendit un verre d'eau pris à la cassote. Boire de l'eau ! Elle ! Même son ASPRO, elle le faisait fondre dans du vin blanc. À part le café, et encore, avec une goutte.

« As-tu fini ? Vas-tu te calmer ? Faut-il que je te rappelle comment ton fils à échappé au STO ? Et ton bonhomme, qu'il repose en paix, te souviens-tu ce qu'il a fallu faire pour lui éviter une bonne rossée bien méritée, après-guerre, à cause de son marché noir ? Il en a volé du monde. Qui c'est le sot qui s'est démené ? C'est ta façon de me dire merci ?

- J'créyais qu'on d'vait pu parler de la yerre ? J'a signé la châtre. O l'é toè qui z'a voulu.

- C'est vrai, mais dis donc, si t'es encore dans la maison, c'est grâce à qui ? Si je n'étais pas intervenu, vous vous retrouviez tous les trois à la rue. Alors maintenant tu vas me dire comment t'as su pour Fignassoux. Je ne partirai pas sans savoir et je ne suis pas pressé. Mais ne me laisse pas trop languir.

- O l'é bin c'que j'disais. T'es v'nu m'tirer les vars dau nez pour des chrétiens qui profitant des paûves ghens !

- La façon dont tu t'y prends pour récupérer tes sous, m'en fout. Ce que je veux savoir, c'est comment t'as su pour la Séquanaise.

- Tu zou sauras pas !

- Vois-tu, plus je reste avec toi, et plus la mémoire me revient. Il y a des souvenirs qui remontent. Te rappelles-tu du prisonnier allemand, par exemple ? Torse nu, c'était un beau mâle ! Quand t'as embauché à La Veuze, vous travailliez bien ensemble ? Tu tenais le cheval pendant qu'il décavaillonnait.

- Et alors ? On faisait notre ouvrage. Rin de plu !

- En es-tu sûre ?

- T'es coume les aûtes, tu sais reün et t'inventes !

- Je sais surtout que ma défunte mère avait une poule *couasse* et qu'elle voulait changer les œufs avec sa cousine Mathurin. J'y suis allé à pied pour ne pas les casser, et puis j'avais du monde à voir en chemin. Figure-toi qu'au bois des Cassarts, le cheval était à l'ombre. C'est vrai qu'il faisait chaud. La preuve, c'est que t'avais plus grand guenille sur le derrière, lui non plus. Vous risquiez pas que les patrons vous surprennent, ils étaient à la foire de Montendre.

- Salaud ! Tu nous a bireuillés ! À qui tu zou a dit ?

- La première fois ? À la cornichonne qu'est devant moi ! J'avais passé l'âge de prendre des leçons de choses ! Et puis, o r'gardait peursoune ».

C'en était trop. Elle alla dans sa chambre. Il l'entendit *feurlasser*, sans doute dans une pile de linge. Elle revint avec un papier plié en quatre, qu'elle jeta sur la table, sans mot dire. Il le prit, le déplia et découvrit des lettres prises dans un journal et collées qui disaient ceci :

FINIASOU A CAGNER ONCE MIL FRANS A LA CECANESE IPEUX TE PAILLET.

« Où as-tu trouvé ça ?

- Sous ma porte hier matin quand j'me seu l'vé.

- Qui l'a mis ?

- J'h'en sais d'reün, jh'te l'jure ! Jh'étais en peutrassé, parce que samedi, jh'a t'éété les voère et y m'avant dit qu'o l'éétait pas l'moument, qui l'aviant d'aûtes chats à fouetter.

- Ton papier, je le prends. Tiens voilà ta clé ».

Il se leva et se préparait à partir, quand, tout d'un coup il se ravisa.

« Dis donc Cerfeuille !

- Ah, tu te rappelles de mon prénom asteur ?

- Jh'avons fait notre retraite de communion ensemble. Avec le scandale que t'as fait, tu crois quand même pas qu'y vont te reprendre ? À moins que tu ne m'aies pas tout dit ?

- J'ai pas fait d'escandale ! Le reste, o me r'garde !

- Je crois bien que ta routie va attendre ».

De colère, elle retourna à la chambre et revint avec un autre papier, avec à nouveau, des lettres de journal :

FINIASOU CACHE DAU PINEAU ET DAU COUGNAT I VEN AU NOIRE

« Thieu, tu tâcheras de zou dire à peursoune. Tu farmes ta goule ! »

Il prit le papier, le plia, le mit dans sa poche et partit. Elle pouvait faire sa routie.

En arrivant au bourg, il croisa son fils qui se rendait à la Mairie.

« Alors ?

- Alors rien, après la sieste, j'irai te voir aux betteraves. On sera tranquilles ».

Quand ils furent tous les deux, il lui montra les lettres. Pour Paul-Abel, il y avait un corbeau dans la commune. Pour son père, l'histoire de Calinet avait donné des idées au ménage de Fignassoux. Au lieu de le faire eux-mêmes, ils avaient fait marcher leur collègue. Il fallait le savoir, le coup de l'alcool. Quoique, à bien réfléchir, remplacer le toit en tuiles sur le garage du char à banc par un toit pointu en ardoises parce que, soi-disant, c'était plus joli ? Les ardoises avaient l'avantage d'être déjà noires. Les deux hypothèses se tenaient. Quelques jours plus tard, aucun doute n'était permis.

Le dimanche qui suivit, était le grand jour de la kermesse. La veille au matin, Monsieur le Curé, pourtant bien occupé, se présenta chez le Maire. Il tenait deux lettres à la main.

« Ce sont deux paroissiennes qui les ont reçues ce matin ».

Deux feuilles identiques aux précédentes, des lettres de journal collées et des fautes d'orthographe à foison. Il y était dit qu'Augusta mirait les œufs sous ses volailles couveuses et que les clairs étaient utilisés pour faire des gâteaux. Elle en profitait pour écouler tous les vieux. Augusta Coucheteau, grenouille de bénitier, était très généreuse en merveilles, pets de nonne, crêpes ou gaufres, pour les fêtes religieuses et après le catéchisme. Jamais personne n'avait été malade. Avec une telle médisance, à supposer que quelqu'un se sente mal, qui accuserait-on ? Il n'était pas question de prendre un tel risque. Le Maire donna son avis :

- N'en dites rien. Demandez aux autres de faire plus de gâteaux, je vais aussi le dire à mon épouse. Quand Augusta arrivera, vous mettrez sa production de côté. Je passerai la prendre pour les cochons.

Il fallait se rendre à l'évidence, un corbeau sévissait dans la commune.

(à suivre)

Grammaire saintongaise : les pronoms relatifs

Michèle, René et Pierre

Cliquez pour la vidéo : [Grammaire saintongaise : les pronoms relatifs](#)

En français, les pronoms relatifs sont : qui, que, quoi, dont, lequel (et ses dérivés en genre et en nombre). On peut y ajouter « où », qui est un adverbe pouvant avoir une valeur relative. En saintongais, c'est un peu plus compliqué. En partant des pronoms français, voici quelles sont les traductions possibles en saintongais.

Qui

La forme la plus ancienne est « **thyi** » avec un son légèrement mouillé :

O faut pâ aveurti le sot **thyi** s' brûle !

Il ne faut pas avertir le sot **qui** se brûle !

Thièle drôlese **thyi** s'en vat, ét-ou pâ la feuille à Thiodore ?

Cette fille **qui** s'en va, n'est-ce pas la fille de Théodore ?

Actuellement, on a plutôt tendance à adopter la forme française « **qui** ». Mais les puristes pourront continuer à utiliser le « **thyi** ».

In sot **qui** sait qu'i-l ét sot ét sot, mai i-l' ét pâ si sot qu'in sot (oub' qu'ine sotté) **qui** s' cré fin !

Un sot **qui** sait qu'il est sot est sot, mais il n'y a pas plus sot qu'un sot (ou qu'une sotté) **qui** se croit intelligent !

Les Gueurnut avant dés bessons **qui** s' ressembyiant, jh'arrive pâ à lés r'queneûte.

Les Gueurnut ont des jumeaux **qui** se ressemblent, je n'arrive pas à les reconnaître.

En pays Gabaye (Nord Gironde), « qui » se traduit parfois par « **que** » :

O-l'ét l' Bon Yeu **que** zou veut !

C'est le Bon Dieu **qui** le veut !

Mais c'est aussi vrai dans certaines expressions saintongaises : le « qui » français se transforme en « que » lorsqu'il est précédé de « moué » ou « toué » (moué que, toué que ...) :

O-l'ét pâ moué **que** jh' n'en dinrai dau mau, vous m' queneûsset !

Ce n'est pas moi **qui** en dirai du mal, vous me connaissez !

Comme en français, le pronom relatif peut être employé sans antécédent. Voici l'expression la plus connue :

Qui vat châ p'tit vat loin !

Qui va doucement va loin !

Les anciens s'affranchissaient souvent du « qui », pour dire tout simplement :

Châ p'tit vat loin !

Une autre expression :

Qui bine vine !

Qui bine sa vigne récolte son vin !

Que

Il n'y a pas de problème particulier, c'est la même chose en français et en saintongais :

Ét-ou pâ la Feurnande **que** jh' vouet, d' thieulong ?

N'est-ce pas la Fernande **que** je vois, là-bas ?

Comme en français, « que » est élidé devant une voyelle :

O-l'ét sés sous **qu**'i gavage, o-l'ét pâ lés meune.

C'est son argent **qu**'il gaspille, ce n'est pas le mien.

Dans certaines expressions, le saintongais utilise « que », sans qu'on le retrouve dans la traduction française :

Té, **qu**'i dit, jh' m'en vât vouère si ma beurjheoise ét encouère au tail.

Tien, dit-il, je vais voir si ma femme est encore au travail.

On pourrait utiliser également « sti » (« stèle » au féminin) :

Té, **stèle**, jh' m'en vât qu'ri més ouëille.

Tien, dit-elle, je vais chercher mes brebis.

Ou encore :

Té, **sti qu**'i dit, jh' m'en vât bouère in cot !

Tien, dit-il, je vais boire un coup !

Quoi

Se traduit par « **quoué** » :

Jh' vouét pâ à **quoué** qu'o sart, thiél enjhin.
Je ne vois pas à **quoi** sert cet engin.

Dont

En principe le Saintongeais ne connaît pas ce pronom. À la place, il utilise « **que** ». Voici quelques exemples :

O-l'ét thieû rabalou **que** cause Natole, qu'arait volé lés canet d' la mère Ustelle.
Il y a ce romanichel **dont** parle Natole, qui aurait volé les canards de la mère Ustelle.

Marcel Pellisson, dit Piare Marcut, écrit (orthographe d'origine) :

Jhe n'en queneus mé d'in qui fazant jhambe fine,
Que zeu père vendait des mouc' et des sardrines,
Et **que** leu mère allait voéder sus le bujhour.

J'en connais plus d'un qui fait la jambe fine,
Dont le père vendait des moules et des sardines,
Et **dont** la mère allait faire la lessive dans le bujour.

Il n'y a que le Docteur Jean, dans « La mérine à Nastasie », pour utiliser le pronom « dont », dans une phrase longue et alambiquée, par laquelle la vieille Nanette Burelle tente d'expliquer un point de généalogie (orthographe d'origine) :

Thieul arsouille de Birolut, le père de ma fieule Nastasie, ét in cousin armé de ghearmain dau coûté de ma définte grand-mère, qu'était **dont** ine Biroluche et la sœur dau père au Birolut, **dont** auquel ol é question.

Cet ivrogne de Birolut, le père de ma filleule Nastasie, est un cousin issu de germain du côté de ma défunte grand-mère, qui était donc une Birolut, et la sœur au père de Birolut, **dont** il est question.

Cette phrase mériterait d'être décortiquée par le Cercle Généalogique de Saintonge. Le « dont auquel », clôture superbement cette tirade. Cela ne surprend pas Charly Grenon qui, dans ses jeunes années, a souvent entendu ce genre de phrases dans la bouche des anciens, qui connaissaient par cœur la généalogie des familles du village.

Ce « dont auquel » est le fait d'un « phraseur ». La Maîtresse Burelle étale sa science, dans une recherche affectée, un besoin inné d'en imposer, un peu comme les « chanfroiseurs ». Mais le texte est beau, et remis dans son contexte, on ne peut qu'admirer l'écriture du Docteur Jean.

Où

Où, adjectif avec valeur relative, marque le temps et le lieu. Il est traduit par « **vour** », « **lavour** ». Voici quelques exemples :

Jhe m' demande **lavour** thieû grand chéti ét saqué.
Je me demande **où** ce grand coquin est caché.

Jhe set **vour que** tu vât, Nastasie : tu vât vouère ton galant !
Je sais où tu vas Nastasie : tu vas, voir ton copain !

Vous remarquerez que dans l'exemple ci-dessus, le patois saintongeais utilise parfois une tournure particulière, en ajoutant le pronom relatif « que » à « vour ».

Peur alé cheû les Gueurnut, o-lé pâ écartabyie : vous târnet à main dréte, **lavour qu'o-l'at in champ d' garouil**, et o-l'ét tout drét.

Pour aller chez les Gueurnut, vous ne pouvez pas vous tromper : vous tournez à droite, là où il y a un champ de maïs, et c'est tout droit.

Mais le Saintongeais pourra dire aussi :

... **vour o-l'at**, ou **lavour o-l'at in champ d' garouil**.

Il peut même supprimer le pronom :

... vous târnet à dret l' **champ d' garouil**.

Où peut avoir une valeur interrogative, et marque le lieu, le but :

Vour ét-ou qu' tu courre, Valentine, tu vât à la mèsse ?
Où cours-tu, Valentine, tu vas à la messe ?

Là aussi, en patois il y a une tournure de phrase particulière : « **vour ét-ou** ».

Lequel, laquelle, auquel ...

Les pronoms « lequau », « laquau », « lequeu » sont des formes anciennes, qui ont disparu du vocabulaire saintongeais.

À la place, le Saintongeais utilise « **voure** » ou « **lavoure** », qui sont des formes variées de « **où** ». Toujours du Docteur Jean, dans la « Mérine à Nastasie », Nastasie menace de se suicider parce que ses parents et ceux de son fiancé Utrope sont fâchés et refusent le mariage. Dans la lettre qu'elle a laissée, elle écrit (orthographe d'origine) :

Dis à ma mère qu'a trouvinrat sus l'armanat le jhour voure la vache at été au viâ.

Dis à ma mère qu'elle trouvera sur l'almanach le jour auquel (où) la vache a été saillie.

Ce genre d'évènement était noté sur le calendrier. Dans l'esprit de l'époque, il ne s'agissait peut-être pas du calendrier des postes distribué par le facteur. L'almanach du bon agriculteur de l'Ouest, appelé familièrement « Almanach de Niort », où il était imprimé, était diffusé jadis par les colporteurs, dans les foires et marchés. Il comportait non seulement un calendrier de l'année, mais des conseils agricoles, des dictons, et des proverbes, en phase avec les saisons et la lune. Il comportait même les prophéties de Nostradamus appliquées aux travaux de la terre.

En français courant, « lequel » est utilisé à la forme interrogative :

Lequel d'entre vous a bu ce verre de pineau ?

Voici deux propositions de traduction :

Qui, d' vous aûte, a bu thieû vare de pineau ?

Qui ét-ou thieû-la d' vous aûte, qu'at bu thieû vare de pineau ?

Vieillesse heureuse (charia) Jean-Bernard Papi



- Père, ne vous fatiguez pas trop !

Le fils, et la bru qui tient par la main ses deux plus jeunes enfants, s'inquiètent de voir le vieillard s'entêter à vouloir marcher seul vers la ville. Il a exigé que leur lourde limousine anglaise s'arrête au col de Tifrit. Il est alors sorti faire quelques pas sur l'esplanade et, en arrivant devant le sentier qui descend vers Elbrouze, il s'est tourné vers eux.

- Ne m'attendez pas, l'après-midi est à peine entamé, je vais marcher jusqu'au port !

Elbrouze-la-belle, n'est éloignée que de deux petits kilomètres si l'on emprunte la route qui descend du col. Moins encore par ce sentier qui dégringole à travers les oliviers, les eucalyptus et les champs de roses. Il contemple la ville, toute blanche au pied de la montagne qui s'écoule comme un fleuve de lait vers la mer. Vers le golfe d'un bleu profond, presque violet, que le Seigneur a enchâssé entre les puissantes falaises de granit rouge.

Il a besoin de marcher. Ce diner, avec ses dix petits-enfants, ses onze fils, filles, gendres et brus, que Dieu les protège, fut un vrai délice mais bien trop copieux, il faut le dire. Son fils aîné avait organisé la fête de main de maître, et, comme toujours, en fils parfait, s'était montré irréprochable, respectueux et à la fois enjoué, affectueux.

Quel repas d'anniversaire cela avait été. Ses quatre-vingts ans avaient été royalement célébrés, reconnaît-il en s'engageant dans le sentier à pas mesurés et prudents. Dommage que la pauvre Danina, n'ait pas été là. Il songea à Danina, sa première femme qu'il avait tant chérie et son cœur fut noué d'une affliction aussi vive qu'au lendemain de sa mort.

Il y a de cela un peu plus de vingt ans, compta-t-il en s'arrêtant dans le sentier pour respirer l'odeur puissante des roses. Danina travaillait ici et cueillait les roses pour une distillerie quand il l'avait épousée. C'était le travail, à cette époque, de presque toutes les jeunes filles qui voulaient gagner leur vie. Les roses étaient ensuite effeuillées, puis distillées pour la parfumerie dans les petits ateliers qui fument toujours à flanc de montagne. Il s'arrêta pour se laisser aller à ses souvenirs en reniflant à petits coups, les yeux fermés. Il tamponna une larme avec un fin mouchoir de lin et reprit sa marche.

Il abandonna la roseraie, pour s'enfoncer sous les oliviers. Le soleil, abrupt et brûlant, se calma soudain quand l'ombre grise et légère, si particulière à l'olivier, l'enveloppa comme un souffle rafraîchissant. Il avait atteint l'âge de la retraite depuis dix années quand la Révolution était venue le chercher. La Révolution, en l'occurrence un petit homme sec, coiffé d'un gros turban noir et affublé d'une barbichette de bouc, l'avait prié de reprendre ses outils. La Révolution l'exigeait ! avait affirmé le petit homme, d'une voix aigre et haut perchée. Il avait obéi...

Une bande d'enfants, filles et garçons de sept ou huit ans, passèrent en courant près de lui en lui criant :

- Bonjour, Effendi Ali Hadji Romani ! Que Dieu vous ait dans sa protection, éternellement vous et les vôtres !
- Bonjour enfants, que Dieu vous aide à grandir dans la vertu.
- Ainsi soit-il, répondirent-ils presque en chœur avant de se remettre à courir, piaillant comme des étourneaux, en direction d'Elbrouze.

Il s'arrêta près de la fontaine des Tourterelles, en face du kiosque à musique et non loin d'un petit manège délabré et silencieux, en partie fermé par une bâche déchirée. La petite place toute entière avait l'air de s'ennuyer. C'était, avant la Révolution, un des lieux de rendez-vous des élégantes d'Elbrouze. Elles venaient s'y faire admirer en savourant des rafraîchissements et des sorbets, assises à de petites tables de fer tarabiscotées et fragiles, sur des terrasses en plein air maintenant disparues.

Il s'assit sur un banc et, entre ses jambes, poussa d'une canne mélancolique les feuilles d'eucalyptus et les brindilles que personne ne ramassait plus. La Révolution avait exigé qu'il reprenne son métier et il ne chômait pas. Avant, c'était plutôt le train-train. Il avait du temps pour s'occuper de ses perruches et de son jardin. Il avait toujours eu le plus beau jardin d'Elbrouze, le plus fleuri, ses œillets et ses tulipes étaient connus dans toute la région et même au-delà des montagnes. On attribuait à la sérénité que lui procuraient ses fleurs et ses oiseaux, l'exceptionnelle vigueur qu'il possédait encore à quatre-vingts ans. Au point d'honorer sa seconde et jeune épouse au moins une fois par semaine, une prouesse que son fils aîné, lui enviait. Il en était reconnaissant à cette jeune épouse qui enchantait ses nuits. Sa douceur de miel, sa tendresse et son babillage étaient pour lui un délice des sens qu'il savourait comme un thé précieux ou un kéfir juste glacé.

Il se leva du banc. Maintenant, il n'appréciait plus tout autant cette révolution qui lui mangeait son temps. Au début, il avait fait comme tout le monde, promenant dans toute la ville, soir et matin, les mêmes pancartes avec les mêmes slogans hostiles au gouvernement précédent. Aujourd'hui, il souhaitait que l'on pense à lui trouver un aide ou deux, des apprentis qu'il formerait et qui le remplaceraient. Mais rien à faire, la révolution n'avait confiance qu'en lui. La probité, il faut le reconnaître, avait, de tout temps, fait l'honneur de sa maison.

Il croisa de nouveau la bande de gosses, l'un d'eux lui offrit un petit bouquet de roses et de jasmin. Une petite fille voulut l'embrasser ; alors en remerciement, il tendit au plus grand de la bande un billet de cent rials, pour qu'ils puissent s'offrir des glaces chez Hossein, Place-des-Martyrs. De l'argent, il en avait plus que nécessaire et de les imaginer dans la boutique d'Hossein, gavés de glaces multicolores, le fit sourire dans sa barbe.

Il tira sa montre de sa poche. Encore deux heures devant lui, avant le coucher du soleil. En passant près du mausolée d'Ibrahim-le-Pieux, il déposa son bouquet sur les marches de briques roses de la vieille sépulture, à l'endroit où les fidèles se prosternent pour quémander les grâces du bienheureux. Sacré Ibrahim, songea-t-il, sacré veinard d'avoir vécu dans un monde si lointain et si calme ! Aujourd'hui, la religion n'est plus une paix pour l'âme, mais son enfer.

Il était arrivé au faubourg de la ville et croisa des groupes d'hommes vêtus et enturbannés de noir qui le saluèrent respectueusement. Il leur rendit leurs saluts et leur souhaita les bienfaits de Dieu en les suivant des yeux d'un air dubitatif. Il emprunta, en se remémorant les pêches à la petite seine qu'il faisait jadis pour amuser ses enfants, les quais déserts du port des pêcheurs où dansaient lentement les felouques, leurs filets enroulés autour des cabestans. L'eau était si claire et pure que l'on aurait pu la boire.

Il se sentait incroyablement léger et heureux. Son repas d'anniversaire, la promenade dans la montagne, cette ville maintenant calme et douce comme une chabelle étendue au soleil, lui avaient détendu l'esprit et le corps mieux qu'une séance au hammam. Face à la mer, dans un petit café, il se fit servir un thé indien, un Darjeeling noir qu'il sirota à petits coups. À cet instant, il ne pensait à rien d'autre qu'au jeu des mouettes qui filaient au ras des vagues et au parfum du thé qui emplissait sa bouche d'une succession de subtils arômes qui s'évaporaient ensuite lentement sur sa langue.

Quand le soleil fut prêt à toucher l'horizon, il se leva. Il fit jouer ses articulations, comme il avait l'habitude de le faire, puis, d'un pas assuré et vif, prit le chemin du palais de justice et de la prison attenante. Le garde, en l'apercevant, poussa la haute porte de bois de l'enceinte et une clameur féroce l'accueillit. C'était la foule habituelle et il n'y prit pas garde, habitué qu'il était aux vociférations imbéciles de ces milliers de gorges. Ses clients étaient là, groupés sur une grossière estrade de bois, une bonne quinzaine d'individus ... demi-nus, comme l'exige la loi, sauf pour les femmes. Il en distingua trois, voilées de la tête aux pieds, tassées dans un angle et blotties les unes contre les autres.

Il se dirigea vers l'estrade. Tout était prêt, le billot, les trois haches de poids différents, les larges couteaux, les plus petits dans leurs étuis de cuir et même la grosse pierre à aiguiser sur son socle. Il rafla au passage le papier que lui tendait un officier, sortit ses lunettes et lut. Un assassin, deux homosexuels et un drogué à décapiter. Trois voleurs, soit deux mains droites et une gauche. Deux adultères, des femmes, trente coups de bâton à chacune. Une récidiviste : un sein coupé. Il fit la grimace devant la sentence et chercha des yeux le médecin assis un peu plus loin, à l'écart de la foule. Plus des babioles, une langue arrachée pour un parjure et un mécréant, et, pour deux fonctionnaires prévaricateurs, des pouces et des auriculaires à sectionner proprement, au petit couteau.

Il soupira. Il en aurait encore jusqu'à la nuit noire à travailler ainsi tout seul, à son dur mais nécessaire métier de bourreau.

Les cousins sont rendus

Jean-Michel Hermans

Pièce de tyâte en patoué de cheux nous autes. La scène se passe dans la maison de la tante Céline Malodeau à Buffe Ajasse sur Brédoire, sa nièce Bénédicte Dupont-Bigotier passe la voir avec son mari Bernard. Céline a deux enfants Ernest et Mauricette.

Bénédicte : Je te préviens Bernard, ma tante ne parle pas français, elle parle charentais.

Bernard : Le patois charentais j'adore ça. Cela me rappelle ma grand-mère qui parlait toujours d'une poche de pastilles. C'est mon cousin Eutrope qui m'avait dit que ça voulait dire un paquet de bonbons. Mais je n'y comprends absolument rien. Je compte sur toi pour me traduire.

Bénédicte : Tu connais quand même quelques mots. Tu sais ce que c'est qu'une cagouille ?

Bernard : Oui une cagouille ça je connais. Je suis né à Rochefort, je suis quand même charentais.

Bénédicte : Tu sais ce que c'est qu'une grole ?

Bernard : Une grole ? Evidemment que je sais ce que c'est, mais c'est pas du patois, c'est de l'argot. Tout le monde sait que c'est une chaussure.

Bénédicte : Une chaussure ? Mon pauvre ami. En charentais une grole c'est un oiseau.

Bernard : Un oiseau ? Quel oiseau ? Donner un nom de chaussure à un oiseau. Faut le faire !

Bénédicte : A vrai dire je ne sais plus très bien si c'est un pigeon ou peut-être une hirondelle mais je suis sûr que c'est un oiseau.

Bernard : Si je comprends bien ton patois laisse quelque peu à désirer.

Bénédicte : Eh oui. Je comprends plus ou moins mais c'est vrai que je ne comprends pas vraiment tout. La tante quand elle parle, disons que j'en comprends la moitié. C'est déjà ça, je peux quand même parler un peu avec elle.

Céline : Ah les cousins d' Paris sont rendus !

Bénédicte : Bonjour ma tante, vous allez bien ?

Céline : O va coume o-l-é m'né, chaptit

Bernard : Qu'est-ce qu'elle a dit ?

Bénédicte : Elle a dit « ça va bien merci ».

Bernard : Je ne m'y ferai jamais à ce foutu patois charentais.

Bénédicte : Quoi de neuf ma tante ?

Céline : La Marguerite a vélé-t-à matin.

Bernard : Je ne savais pas qu'il y avait une Marguerite dans la famille. C'est qui ?

Bénédicte : C'est la vache.

Bernard : Ah d'accord.

Bénédicte : Ma cousine Mauricette n'est pas là ?

Céline : Non, elle est en Saintes à c't'heure.

Bénédicte : Enceinte ?

Céline : Oui, son patron l'a débauchée de boune heure.

Bénédicte : Enceinte ? Ça je m'y attendais pas.

Céline : Oui, elle est en Saintes mais elle ne va pas tarder à rentrer.

Bénédicte : Qu'est-ce que vous en dites que son patron l'a débauchée de bonne heure ?

Céline : O l'é meux d'meime, coume thieu elle est jeune, elle peut n'en peurfiter

Bénédicte : Ah j'aurais jamais pensé que vous voyiez ça comme ça. Et ce patron il est comment ?

Céline : Il est bein gh'entil. O-l-é sa malaisie qu'est pas bin baisante.

Bernard : Inutile de me traduire j'ai parfaitement compris. Sa femme n'est plus baisable et il se rabat sur ses petites apprenties. J'avoue que je ne m'attendais pas à ça.

Céline : Il est pas d'ithy thieul houme, il est dau Pays Bas.

Bernard : Un Batave en plus. On aura tout vu ! Ils s'installent chez nous. On les accueille à bras ouverts et au bout du compte ils dévergondent nos petites charentaises qui sont des petites jeunes filles si bien élevées.

Bénédicte : Mais au moins il parle français ce monsieur ?

Céline : Pour sûr qu'i cause français mais à des mouments i cause en patoué.

Bénédicte : Il cause en patois ?

Céline : Oui en patoué et i zou cause-t-à pieine goule.

Bénédicte : A pleine goule un Hollandais ? Incroyable.

à **Bernard** : Toi, qu'est né à Rochefort tu connais même pas deux mots et lui il parle patois !
Tu devrais avoir honte !

Bénédicte : Il habite où ce monsieur ?

Céline : Il a une très belle maison à Saint-Million au ras d' Brizambourg.

Bénédicte : Une maison à cinq millions ? Les affaires marchent bien.

Mauricette arrive : Adieu ma cousine. O fait j'holiment plaisi d'avouère la visite des cousins d'Paris.

Bénédicte : Bonjour Mauricette, ça va bien ? Dans ton état le travail n'est pas trop dur ?

Mauricette : Le travail o va beun. Nout' patron est bin gentil. I me bise tous les matins.

Bernard : J'ai peur de comprendre. Il la baise tous les matins ?

Bénédicte : Non grand sot, il lui fait la bise.

Bernard : Peut-être mais il a quand même réussi à l'engrosser.

Mauricette : N'on rigole bin anveuc li. Il a un gros dare.

Bernard : Inutile de traduire j'ai encore bien compris. Le Batave est bien monté et ça plaît à ta cousine. Mais jamais je n'aurais pensé que ta cousine qui va à la messe tous les dimanches avait pu changer à ce point. Je tombe des nues. Les filles de la campagne c'est plus ce que c'était. Je ne les voyais pas du tout comme ça.

Céline à Mauricette : La Marguerite a vélé-t-à matin.

Mauricette : Oh jhe vais-t-aller vouère le petit bedet.

Céline : Ah xielle dorlesse ! Jhe t'ai déjà dit cent fouès de pas aller dans l'éthyurie quante t'as tes argnagnasses. Peurdi, o fait teurner la crème.

Céline : Vouéla Arness qui rente de la rivière. Xiau drôle est teurjhou fourré tote la sainte jhournée auprès d'lève à teurher des d'mouéselles oub des poules de Pâques.

Bernard à sa femme : C'est qui cette Eve ? Tu la connais ?

Bénédicte : Ce doit être une parisienne en vacances.

Bernard : Lui aussi est obsédé sexuel comme sa sœur ? Si j'ai bien compris il passe sa vie à draguer les filles qui sont en vacances ici.

Ernest : Oh les cousins sont rendus ? Jhe rente pasqu'o mouille.

Céline : Grand-t-haïssabe ! Jhe t'ai déjà dit cent fouès de causer-t-en français quante les cousins d'Paris sont là. O-l-é pas compyiqué, bounes ghens. En français n'on dit pas « o mouille », grand sôtrat. En français n'on dit « i mouille ». « I fait biâ ». O-l-é-t- aisie tu rempice o par i.

Ernest : Oui meman.

Céline : Alors les demouéselles ? Combin aneu ?

Ernest : Jh'en ai eu deux au tantôt. Elles sont belles mais pas-t-aisie-t-à prendre.

Céline : Farceur. O-l-é bin sûr qu'elles s'laissent pas faire. Jhe t'ai déjà expyiqué. O faut les appeucher tout chaptit.

Bernard : Mais il est encore pire que sa sœur !

Céline : Et l'éve, coument é-t-ou ?

Ernest : O bronze, o bronze chaptit.

Bernard : C'est bien ce que je pensais, il va mater une parisienne qui se fait bronzer en bikini au bord de la Boutonne. Oh doux Jésus ! Quelle famille !

Bénédicte : Ma tante on va vous laisser, on a du chemin à faire.

Céline : Vous allez bin raster-t-à souper. Aneu jh'ai fait in bon fricot. Ine salade de garouille peur les drôles. D'aut'fouès le garouille o-l-étit peur la beurnaie des canets mais à c't'heure o-l-é peur les drôles. Mais jh'ai dau graton et i m'reste encouère in p'tit d'sauce de pire dau r'pas d'goraille. Jh'avians fait le tuange dau goret la semaine darnière. Jhe peux faire otou-t-ine salade de cochets-t-à l'heule de calâs si toun houme n'en veut.

Bernard : J'ai rien compris à son menu.

Bénédicte : Moi non plus mais c'est sûrement bon quand même.

Céline : Et j'ai-t-encouère ine bouteille de vin mais j'h'ai bin poure qu'i seye peuté. O-l-é l'vin d'nout vouésin Ramponneau. O-l-é la Rampounelle qui m'l'a douné, I zeu resté dau vin amprès les nocés de leu feuille. Beurnard prendra bin-t-ine goulée d'cognâ peur s'remonter l'thieur ?

Bernard : Qu'est-ce qu'elle a dit ?

Bénédicte : Elle nous a souhaité bonne route...

Bernard : Finalement ça n'a pas l'air si difficile que ça à comprendre ce patois.

Lexique

Grole : corbeau
 Chaptit : doucement
 Débauchée : fin de la journée de travail
 D'meime : pareil
 Malaisie : épouse
 Baisante : agréable
 Pays-Bas : région de Matha
 A pieine goule : couramment
 Jholiment : beaucoup
 Gros dare : gros derrière
 Bedet : veau
 Argnagnasses : menstrues
 Drôle : garçon
 Eve : eau
 Demoiselles : libellules
 Poules de Pâques : hannetons
 O mouille : il pleut
 Aneu : aujourd'hui (les gaulois comptaient en nuits)
 Bronze : déborde
 Garouille : maïs
 Calâ : noix
 Rampounelle : la femme de Ramponneau

Les patoisants d'aneut : Roger Maixent (Châgnut)



Aujourd'hui c'est *Monsieu l' Peursident* du Groupe Aunis-Saintonge, Roger Maixent, qui est à l'honneur, dans une histoire truculente racontée avec beaucoup d'humour : celle de *la veille Pétuchette, qu'at les r'meuil thyi tombant en maillochon* :

Je vous laisse déguster :

Cliquez : [La veille Pétuchette](#)

Festifolk 2019

Rappelons que Festifolk est organisé chaque année par le Groupe folklorique Aunis-Saintonge, le dernier week-end de janvier. Cette année, deux groupes étaient invités :

Les Pastouriaux de Rollat (Allier)

D'Kochloeffel de Souffelweyersheim (Alsace)

Dans le dernier Boutillon nous vous avons proposé le groupe alsacien. Voici une vidéo sur « Les Pastouriaux de Rollat ». Dans notre prochain journal, c'est le groupe organisateur, « Aunis-Saintonge », qui aura la vedette.

Cliquez : [Les Pastouriaux de Rollat](#)

La beite à Bon Yeu

Alexandre Négret (Jhustin Kiodomir)



Jhustin Kiodomir, né Alexandre Négret, mon arrière-grand-père, fut l'auteur d'innombrables pièces de théâtre, saynètes comiques, monologues, poèmes, contes et chansons en patois saintongeais (cf. Boutillon n°39). La poésie qui va suivre, écrite en 1947, a la particularité d'être un hommage confraternel à Odette Commandon. L'œil fin de l'horticulteur maraîcher, auquel n'échappe aucun détail, y sème une formidable sensibilité que j'ai le grand plaisir de vous faire partager !

Cécile Négret

Son casaquin éb'youissant
Paraît si roujhe
Qu'a semb'ye ine goutte de sang
Qui veint et boujhe :
Ou beun, copée en son miyeu,
Ine senelle,
La petite beite à Bon Yeu :
La Coccinelle.

Quant, de pû près l'aregardant,
O vous épate
Que thieu mourça de frût ardent
Aijhe dei patte.
Si vous la prr'nez dans la main
A lei repièjhe
Et vite a teurche son chemin
De poûr d'in pièjhe.

A porte in bein jholi collet
De velours nègre.
Quelle mode eit-ou dont qu'ô l-eit
Qu'a peut bein sègre ?
Sin biâ costume eit tout semé
De point de sujhe,
Mais la coquette, au grand jhamai,
Ne lei j-essujhe.

Deursant en l'âr lei deux bout rond
De sei-z-antenne,
A va thieuzit lei puzeron
Dei chysantème.

Et peû, prr' chanjhé le menu
De sa boujnette,
Dévalle de son pas menu
Vâr la monjnette.

Dei cot, prr' pyaire à son galant,
(y-a pas de doute !)
Qu'a vouèt, en yan, se régalant
Sû thieuque jhoute,
A grave en jhaut d'in rabanâ
En sentinelle,
Jhouant, sans poûr dau virounâ,
De la prr'nelle.

I-l'avise beun, le câlin,
Dessû sa tijhe,
Et z-y fait vouèr qu'il eit malin
Prr' la voltijhe !
Dame, amprès, qu'eit-oû qu'i fasant,
Thié deux sans-jhène ?
L'amour zeû semb'ye un jheu pyaisant...
Parce qu'i sont jhène !

Peû, quant ô y a t-in bon moument
Déjha qu'ô dure,
Ayeu l'amour et lei sarment
Dans la vardure.
La petite beite à Bon Yeu
Ouvre soun aile...
A s'envole dans le ciel byeu,
La coccinelle...



Charly Grenon raconte : Goulebenéze

Voilà, nous en avons fini avec les souvenirs de Charly, « la mémoire de la Saintonge ». De nombreux lecteurs ont apprécié ces vidéos. Alors nous terminons en beauté, avec la rencontre entre Charly, son père, et Goulebenéze.

[Cliquez su thièle iorte : Charly raconte Goulebenéze](#)

Rencontre avec un pépiniériste : Philippe Raffoux Pierre Péronneau (Maît' Piârre)



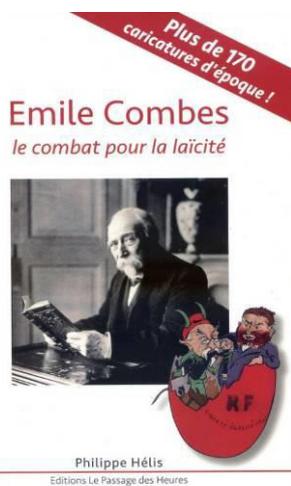
Philippe est un voisin, il suffit de faire quelques pas pour lui rendre visite. Bien entendu il cultive la vigne, pour le cognac. Mais il a également une autre activité : il vend des plants de vigne.

Dans cette vidéo, après avoir expliqué les méfaits du phylloxéra, il nous parle de son métier : comment fabrique-t-on des plants, quelles sont les différentes étapes depuis la réception des porte-greffes jusqu'à la confection du produit fini, prêt pour la vente :

Cliquez : [Pépinières Raffoux](#)

Un livre à vous conseiller Michelle Peyssonneaux

EMILE COMBES, le combat pour la laïcité - Philippe HELIS- Editions Le Passage des Heures



Le personnage fut une cible de choix pour les caricaturistes.

Maire de Pons pendant quarante ans, au niveau national il reste dans les mémoires comme le président du conseil chargé de faire appliquer la loi sur l'interdiction faite aux congrégations d'enseigner (loi promulguée au Journal officiel le 8 juillet 1904). À ce titre, il fut violemment accusé d'anticléricisme, bien qu'il se soit défendu d'avoir attaqué la religion. (Il faut reconnaître que, dans la pratique, cette loi fut appliquée avec une certaine brutalité).

A la chambre des députés, ses amis politiques, tel Jaurès, le soutenaient de leurs discours, tandis que ses adversaires comme Alexandre Millerand le prenaient à partie sans ménagements. Quant au grand public, en un temps où n'existaient ni la radio, ni la télévision et encore moins les réseaux sociaux, il se satisfaisait de voir ses opinions reflétées par la presse sous forme de dessins pas toujours du meilleur goût, dont le côté excessif amusait beaucoup. Les revues *La Caricature*, *L'assiette au beurre*, *Le Rire* s'en donnaient à cœur joie de peindre *Le Petit père Combes* sous les traits d'un animal repoussant ou d'un ogre attablé pour croquer les libertés. *Le Pèlerin*, qui exprimait les souffrances du

clergé persécuté, le représentait volontiers sous la forme d'un diable au front orné de cornes, à la queue velue dépassant de la redingote, parfois armé d'un trident pour attraper prêtres et religieuses avant de les plonger dans un grand chaudron d'eau bouillante.

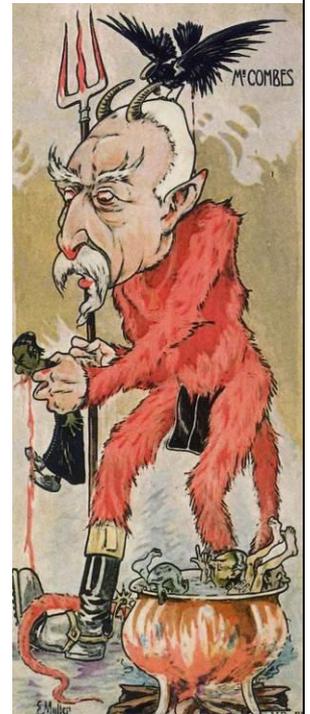
Autre moyen de protestation qui rencontrait la faveur de la population : la carte postale dont la vogue est nouvelle en ce début du XXème siècle. Elle circule abondamment dans le pays. On y voit fréquemment *le père de la laïcité* traînant de force des enfants vers l'école laïque, tandis que des soldats bouclent l'entrée de l'école religieuse.

Comme on ne prête qu'aux riches, c'est encore Emile Combes qui figure sur les dessins se rapportant à la rupture du Concordat et à la séparation des Eglises et de l'Etat (1905) qui n'intervint pourtant qu'après son départ de la scène politique nationale.

Philippe Hélys, l'auteur, natif de Pons, est un des élus de sa ville. Il est également enseignant en droit à l'université de Bordeaux. A ce double titre, il ne pouvait manquer de croiser le personnage le plus célèbre de sa cité. Par passion, il a entrepris de collectionner les caricatures le concernant. (Emile Combes fut sûrement un des hommes politiques les plus caricaturés de tous les temps). Son livre en montre cent soixante-dix qui jalonnent la carrière politique de celui qui, de nos jours, continue encore à diviser les esprits.

De quoi feuilleter une page importante de l'histoire de la Troisième République tout en s'amusant beaucoup...

Émile Combes, le combat pour la laïcité, 175 pages, 23 euros



**L'association « La plume des fadets », présidée par Michelle Peyssonneaux
vous invite le mercredi 19 juin 2019 à partir de 16 heures
à la salle Saintonge à Saintes
pour la présentation du nouveau roman de Jacques-Edmond Machefert
relatif à « l'assassin de la pleine lune »**

À propos d'Émile Combes Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Pour faire suite à l'excellente analyse de Michelle Peyssonneaux à la page 25, je voulais signaler qu'Émile Combes était un ami de Marc Eugène Poitevin, le père de Goulebenéze. Ils étaient du même bord politique, Républicains et anti cléricaux. Émile Combes était président du Conseil Général, Marc Eugène, par ailleurs maire de Burie, en était le Vice président.

Lorsque Marc Eugène assistait à la remise des prix au collège de Saintes, et que son fils Évariste obtenait de très bons résultats, le petit père Combes était souvent à ses côtés. Et lorsque Marc Eugène, en 1913, presque ruiné, dut abandonner ses fonctions politiques, c'est Émile Combes qui lui proposa le poste de directeur de la maison de retraite de Montlieu, qui venait d'être créée à la place d'un ancien séminaire (ça ne s'invente pas !) ...

En 1905, en hommage à Émile Combes, Goulebenéze écrivit une chanson, sur l'air de « Cadet Rousselle », « Les Campagnols ». Et parmi les « ralirons » (c'est ainsi que l'auteur appelait les campagnols), le plus gros d'entre eux était l'évêque, et les bonnes sœurs étaient les souris blanches. Les petits ralirons étaient les vicaires.

Il écrivit également une chanson relative à la séparation des Églises et de l'État, sur l'air de « Froufrou » : « La séparation de Marianne ». Je vous la proposerai dans le prochain Boutillon.

Voici « Les campagnols ».

Cliquez pour trouver le texte original et le manuscrit de Goulebenéze :

<https://journalboutillon.com/wp-content/uploads/2019/03/btl2.png>

<https://journalboutillon.com/wp-content/uploads/2019/03/btl1.png>

Les campagnols (air : Cadet Rousselle)

I

Mes peur'z'émits jhe sons foutus
Vouelà les ralirons rendut !
De Chef-Boutonne à Saint-Porchaire,
O gr'r'nujh coum in' fr'r'mijhère,
(Parlé) Heu ! heu ! heu br'r'nocion !
Yabe t'emport' les ralirons !

II

I parlant tr'r'jhous des sautras,
Mais thieu fait cent cots mais d'agâ.
O l'a creujhé tout les luzarnes,
O semb' des solda-t-en casarne,
Heu ! heu ! heu br'r'nocion !
Yabe t'emport' les ralirons !

III

Dépeux l'temps que l'mond' zou diziant,
O l'a fl'u qu'o l'arriv' pr'r'tant.
A tin' forc' de fair' des misères
Aux thiurés, aux boun' soeurs, aux frères,
Heu ! heu ! heu br'r'nocion !
Yabe t'emport' les ralirons !

IV

O l'est l'Bon Yeu pr'r' nous punit
Qui les a chanjhé en sourit.
Et coum de jhuss', pr'r' fair' zeux pante,
I s' sont env'nut... dans la Chérente.
Heu ! heu ! heu br'r'nocion !
Yabe t'emport' les ralirons !

V

Jh'ai qu'neussut nout' ancien thiuré
Qui boutait dans l'mitan d'mon pré.
Il avanjhait, vous zou açartaine,
Bin mais que pr'r' dire in' dizaine.
Heu ! heu ! heu br'r'nocion !
Yabe t'emport' les ralirons !

VI

Les souris bianch' sont les boun' soeurs,
O n'en n'a de tout' les grouseurs.
Des p'tits ralirons pr'r' derrière,
Seuguant... thieu o l'est les vicaires.
Heu ! heu ! heu br'r'nocion !
Yabe t'emport' les ralirons !

VII

Les thiurés des pu grout endreit
Sont grouz coum' le thiu d'in potet.
Tous les Évêqu' sont en Saintonjhe,
Thiellé- la' ... ant la quoue pu lonjhe !
Heu ! heu ! heu br'r'nocion !
Yabe t'emport' les ralirons !

VIII

Coument s'ra-t-ou fait mes fistons,
Avour, si tout thieu va-t-à Pons ?
O l'est foutu d'n'en v'ni de Rome !
O rest'ra qu' des piârre et des chaumes !
Heu ! heu ! heu br'r'nocion !
Yabe t'emport' les ralirons !

IX

Prr' contrarier l'Gouvarnement,
Astheur, o va v'ni des serpents.
Et n'on vouéra rin qu' des Trapisses
Se pr'r'mener dans les palisses.
Heu ! heu ! heu br'r'nocion !
Qu'est-ou qui zeu cop'ra l'fisson ?



Soirée patoisante à Haimps le 24 mars 2019

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)



Ce spectacle patoisant en deux parties fut organisé par l'association « Fêt'Arts », à la salle des fêtes du village de Haimps. Un public nombreux a répondu à l'invitation.

La première partie fut consacrée à mon grand-père Goulebenéze. J'ai centré la présentation sur la partie la moins connue de sa vie, son adolescence et sa jeunesse, à l'aide de nombreuses photos d'archives. Puis j'ai parlé de l'homme de scène, et notamment des spectacles qu'il donnait gratuitement, pendant la guerre de 40, en faveur des

prisonniers. Mes deux complices habituels, Dominique Porcheron et Michèle Barranger ont chanté et raconté des histoires de lui.

Plusieurs anciens ont ensuite discuté avec moi, et m'ont raconté que mon intervention avait fait remonter des souvenirs, du temps où ils ont vu Goulebenéze sur scène, quand ils étaient des *jhènes drôles*, ce qui les a marqués à tout jamais.

Après un entracte au cours duquel le public put déguster des crêpes et des gâteaux et *bouère in cot*, c'est Dominique Porcheron, le Fî à Feurnand, un enfant du village, qui a présenté son spectacle seul en scène, « Je vous invite tous à mon enterrement ».

Dans le numéro 62 du Boutillon, j'ai proposé une partie de ce spectacle, tel que Dominique l'a présenté en octobre 2018 chez Pierre Dumousseau.

Cliquez : [Je vous invite à mon enterrement](#)

C'est un numéro de scène de grande qualité, écrit presque entièrement par Dominique, dans un patois comme je l'aime, fait d'humour, de tendresse et de poésie, dans les pas de Goulebenéze. Et le public de connaisseurs a apprécié et a applaudi

longuement l'artiste.

Parmi le public, figuraient de nombreux acteurs qui avaient participé au spectacle monté par Dominique en 2008, en hommage à Goulebenéze, « Bonsoir Saintonge ». Des retrouvailles très émouvantes. C'est ce spectacle qui lui a donné l'envie de continuer à mettre en valeur la langue et la culture saintongeaise, en écrivant des numéros où il est seul en scène.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Jacqueline Fortin, présidente de la Sefco, et notre ami poitevin Mathieu Touzot, que les lecteurs du Boutillon connaissent pour l'avoir écouté dans des vidéos.

Je ne désespère pas, un jour, de voir Dominique le saintongeais et Mathieu le poitevin faire un spectacle ensemble. Pour bien montrer que, dans nos deux provinces, la langue n'est pas morte.

Allez, un petit dernier pour la route :

Cliquez : [Jh'ai perdu mon coutâ](#)



Un marché bio à Villars-les Bois (domaine de la Métairie)

Le premier et le troisième vendredi de chaque mois, de 17 à 19 heures

Le premier marché aura lieu le vendredi 3 mai 2019

Le Boutillon des Charentes

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maït' Piârre)
pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maït' Gueurnon)
 Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fî à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>